

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec acquiescement de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de quiconque se soit d'autre, l'attitude qu'il faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui consentent de ne rendre, à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world doctly from Britain or from the United States or from anyone else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-25-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 18 décembre 1946

VOLUME XXXVII — No 290

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *Belair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: 61

Rédaction: 66

Gérant: 63

de Québec,
le 15
1946

Mesures extraordinaires imposées par Léon Blum

Le sabordage de la Confédération

C'est à quoi s'applique actuellement le gouvernement fédéral, au moyen des régimes séparés qu'il établit avec différentes provinces et qui assurent l'emprise croissante du pouvoir central sur la vie et l'économie générale. Ce ne sera plus qu'une question de temps pour que le Canada n'ait plus qu'un seul gouvernement de l'Atlantique au Pacifique, si l'on réussit à former l'appareil qui le rend inévitable.

Jusqu'ici les neuf provinces présentaient un front uni, avec les mêmes pouvoirs, les mêmes droits, les mêmes moyens de survie fiscale. Cet ensemble constituait par le fait même une irréductible puissance, dans la défense commune des intérêts provinciaux. Mais depuis que le fédéral les détache une à une à diverses conditions avantageuses et que des gouvernements provinciaux, attirés par les cadeaux grecs de M. Ilsey, se désolidarisent des autres pour conclure les marchés qui leur paraissent momentanément avantageux, le faisceau se brise. C'est l'appel à l'enchère et comme Ottawa dispose de tous les moyens de taxation, il est vraisemblable qu'il ne s'en privera guère.

L'espoir reste toutefois que les deux grandes provinces d'Ontario et de Québec résistent avec fermeté et que leurs gouvernements ont eu la souveraine intelligence de s'entendre au lieu de continuer la division bleu-rouge habituellement alimentée par le gouvernement fédéral qui, d'ailleurs, en retire de substantiels avantages. A elles seules, Ontario et Québec peuvent freiner la politique outaouaise qui vise en somme à transformer les provinces en lointains satrapes à la mode perse. Dans tout cela d'ailleurs, Ottawa est pieusement animé par le "bon motif", dans "l'intérêt" des contribuables, la liberté, la démocratie, etc.

A ce régime, le Canada ne peut rencontrer que des déboires. Tout d'abord, centraliser une administration sur un demi-continent comme le Canada est un non-sens. Comment veut-on qu'un monsieur perdu dans l'immense asperasité à Ottawa sache décider intelligemment ou avec sûreté de problèmes qui s'agitent à quelques milliers de milles de lui, dont il n'entend parler que par de lointains fonctionnaires? On a vu les demi-échecs du prêt fédéral, celui du logement, où pourtant la tâche n'était tout de même pas si difficile. Lorsqu'il s'agit de menus problèmes locaux, de réclamations paroissiales ou semi-régionales, on imagine les résultats.

Comme il arrive en ces sortes d'affaires, la vaste majorité des spectateurs voient se dérouler le drame sans trop en soupçonner l'ampleur.

C'est d'ailleurs l'expérience historique habituelle. Lorsqu'à l'école, on relisant l'histoire, on s'émeut devant un fait ou une situation, on imagine que la population d'alors a été tendue, toute, dans une dramatique résistance et qu'elle a eu la claire intuition des intérêts en jeu. C'est une illusion qui vient de ce que l'auteur a ramassé les éléments d'une lutte dans un raccourci clair d'où l'accessoire et les choses indifférentes ont été éliminées, pour montrer le problème dans ses données élémentaires et essentielles. Alors on en voit nettement les tenants et aboutissants, les conséquences directes et lointaines.

Dans la réalité, il en est autrement. Tout comme en 1789, quelques milliers de Français au plus s'aperçurent qu'il s'agitait une révolution, ainsi on ne se rend pas plus compte de l'évolution actuelle. Chacun a ses affaires personnelles, ses soucis, ses ennuis, ses intérêts particuliers à promouvoir et à poursuivre. Et puis la vie continue avec ses myriades de faits divers et secondaires, les querelles et les haines qui obscurcissent les intentions jusqu'au jour où, les événements révolus, on découvre soudain que l'histoire a continué à s'écrire.

Le même phénomène vient de se produire. Chacun assiste à la lutte, sans s'émouvoir le moins du monde; on continue à "parler bleu" ou à "parler rouge" et le dernier résultat de hockey, ou le meurtre bien conditionné restent les événements essentiels.

La lutte entre le fédéral et les provinces date de la naissance même de la Confédération. Comme la chose est assez naturelle à tout gouvernement, le fédéral a de tout temps cherché à centraliser les affaires publiques, parce qu'il est naturel qu'un gouvernement se croie toujours supérieur, plus intelligent, patriote, éclairé que tous les autres et qu'en accaparant tout, il travaille pour ce qu'il croit être l'intérêt général.

L'attitude résolue du gouvernement ontarien a sauvé la situation. Mais le fédéral a toujours continué ses manœuvres enclercantes, et dans toutes les occasions possibles.

C'est la guerre qui a ouvert la première grande brèche, en 1914. Les gouvernements provinciaux et fédéral étaient souverains dans leurs domaines respectifs, mais la guerre donnait au fédéral des pouvoirs d'urgence absolus et dont il a largement profité. C'est ainsi qu'il s'est emparé de l'impôt sur le revenu, avec promesse de le remettre aux provinces, une fois le conflit terminé. Mais il le garda ainsi que d'autres prérogatives et impôts de tout genre, quitte à laisser les autres se débattre au premier orage.

Par exemple, après avoir été responsable du chômage au premier chef, il s'obstina à laisser le gros du fardeau aux provinces et aux municipalités, quitte, une fois la crise disparue, à s'en tenir responsable pour établir l'assurance-chômage et à s'introduire encore plus avant dans la juridiction provinciale.

Mais la seconde grande guerre lui a été une occasion propice. Il a accaparé d'autres sources de revenus provinciales, sans compter d'innombrables contrôles, et tient évidemment à les garder, principalement les sources d'impôt, moyennant une rente annuelle qui placera en quelque sorte les provinces sous un régime de pensions de vieillesse.

Ontario et Québec se sont défendus heureusement des crocs et des griffes.

Le régime de centralisation ne peut qu'être funeste pour le Québec franco-catholique, du moins pour ceux qui tiennent à ce caractère, car, apparemment, pour un certain nombre, il est secondaire aux intérêts tant politiques qu'économiques ou sociaux.

Au fond, la situation est plutôt simple. La majorité franco-catholique du Québec contrôle la dépense et la direction des affaires qui tombent sous la juridiction provinciale, parce que c'est elle qui élit le Parlement provincial.

Mais si ces affaires sont du ressort d'Ottawa, alors Québec devient une minorité d'un tiers, avec les résultats logiques que cela comporte. Et ceux qui font des farces imbéciles sur la "autonomie" professent en somme, pour parler net, que ce soit la majorité anglaise qui dirige leurs affaires, au lieu que ce soit eux qui s'en occupent.

Il serait vain de s'illusionner sur la générosité de la masse de nos compatriotes. Ils nous abandonnent en général ce qu'ils ne peuvent nous enlever. L'histoire du fonctionnarisme, des écoles, des octrois, etc., sont là pour le prouver. Ils ne font d'ailleurs que suivre la ligne de conduite générale de la plus grande partie des groupes majoritaires. Les minorités ont ordinairement les droits qu'elles se sont acquis. On ne les leur a pas gratuitement donnés.

Alexis GAGNON

Il promet de restaurer la valeur du franc

Engagé sur ce terrain, Ottawa ne tardera pas à vouloir tout centraliser. Qui conseil, signe son arrêt de mort."

Ce qu'il y a de pire, de plus exécrable en tout cela, c'est le jeu et la manière du gouvernement d'Ottawa, tels que les pratiquent avec un particulier entrain M. Brooke Claxton et son chef M. Mackenzie King.

L'un et l'autre sont passés maîtres en l'art de dire oui et non à la fois, l'art de faire semblant, de jouer de l'équivoque et de la duperie.

Les monuments dans Montréal

Un journal montréalais de langue anglaise, le Star, a commencé l'autre jour la publication d'une enquête photographique fort intéressante et qui, à ce qu'il semble, se poursuivra. Cela s'intitule: "Do You Know Your Monuments?" (Connaissez-vous vos monuments?). La première tranche, si l'on peut dire, de cette enquête nouvelle genre était la reproduction d'une vignette représentant la statue de la reine Victoria, précisément dans le square Victoria.

Combien de Montréalais traversent, maintes et maintes fois la semaine, cet endroit que l'on peut dire passant, sans jamais remarquer la statue de la reine? Certains même ne savent peut-être pas, tant la circulation précipitée d'aujourd'hui, par nos rues et nos places urbaines, est peu faite pour favoriser l'esprit d'observation, qu'il se trouve une statue à cet endroit. Au bas de sa vignette, le Star inscrivait un texte bref, mais bien fait pour renseigner des Montréalais ignorants.

Cette statue de la reine Victoria a été inaugurée le 21 novembre 1871, c'est-à-dire du vivant même de la souveraine, dont le règne s'est étendu de 1837 à 1901, par lord Dufferin, alors gouverneur général du Canada. Elle est l'oeuvre de Marshall Field, sculpteur bien connu à cette époque.

L'année d'accession de Victoria au trône d'Angleterre, 1837, fait époque dans l'histoire du Canada, puisqu'une insurrection, à la fois dans le Haut-Canada (l'Ontario) et le Bas-Canada (le Québec), par des gens qui croyaient nécessaire de revendiquer ainsi les droits du peuple

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Le bureau de poste dit que l'on n'écrit plus à Santa-Claus. Avec la publicité commerciale, la multiplicité des Santa-Claus, il faudrait que les enfants tiennent absolument à faire plaisir aux parents, pour faire semblant qu'ils y croient encore.

Le premier ministre du gouvernement provisoire hindou annonce que bientôt l'Inde déclarera qu'elle ne fait plus partie de l'Empire britannique. "Nous avons cessé, dit-il, de nous tourner vers Londres. Nous résoudrons nos propres problèmes. Il n'est même pas possible pour l'Angleterre d'empêcher l'Inde de prendre son indépendance."

L'exemple de l'Irlande devient contagieux dans l'Empire. Il est vrai que de Valera n'a point comme le Canada, la "gloire" d'avoir augmenté le dette de son pays de dix milliards, d'avoir fait tuer et blessé plus de cent mille de ses jeunes gens, pour recevoir en retour trois bateaux dont les autres pays ne voulaient point.

Dire que pendant vingt-cinq ans, notre gouvernement jurait en roussissant héroïquement la moustache, que le Canada était indépendant, que les aventures militaires impériales étaient finies, "que l'on devait rester chez nous pour défendre le pays que nous aimons", et que le seul danger c'était d'être les bleus. Et puis, vian, au premier choc, voilà que la neutralité du Canada n'était plus possible du moment que l'Angleterre était en guerre. On continuait la glorieuse tradition du temps de Laurier: "Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre!"

Maintenant que tout est fini, et que nous continuons à payer directement, on ne comptera plus les "héros" qui "défendaient leur vie" dans les gros contrats ou les grands bureaux du gouvernement, qui par la radio et par la plume, à tant par semaine, conseillaient aux gens d'aller se battre (eux étaient trop occupés et indispensables pour avoir le temps d'y aller), on ne comptera plus ceux d'entre eux qui vont redécouvrir les champs du cananisme.

Le rationnement sur les fruits en conserve est disparu à complet d'hier. Encore un sale coup au marché noir! Vous verrez qu'un jour viendra où l'acheteur, cet importun animal, finira par jouir de quelque considération!

Le Grincheux

Aucun fonctionnaire ne pourra donner d'entrevues ou de conférences de presse sans sa permission personnelle — On songe à abandonner les subsides gouvernementaux — Vote de confiance — La Russie retarde le vote sur le contrôle de l'énergie atomique — La situation aux Indes, en Palestine, en Espagne et en Chine

La Commission de l'énergie atomique est toujours en session à Lake Success (New-York), et elle a décidé, à la demande de la Russie, de retarder jusqu'à vendredi le vote sur la proposition de contrôle international faite par les Etats-Unis.

M. André Gromyko, l'irascible délégué de l'U.R.S.S., a insisté jusqu'à la limite pour que la mise aux voix soit ajournée de quarante-huit heures. Il a finalement eu gain de cause sur le représentant des Etats-Unis, M. Bernard Baruch, qui insistait pour un vote immédiat.

M. Gromyko, c'était son principal argument pour retarder le vote, — a prétendu que la proposition américaine telle qu'elle n'était pas conforme aux termes de la résolution de désarmement adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies la semaine dernière.

La majorité des membres de la Commission de l'énergie atomique étaient prêts à voter immédiatement et à se prononcer en faveur de la proposition américaine, mais la Russie, appuyée par la Chine et la Pologne, a prétendu qu'il serait dangereux de procéder trop hâtivement à un vote de cette importance. Il nous faut, a dit le représentant soviétique, scruter chaque détail de la proposition américaine, pour éviter qu'elle ne devienne plus tard une occasion de disputes entre les grandes nations.

La proposition américaine défendrait de fabriquer, de posséder ou d'utiliser des bombes atomiques. Elle requerrait aussi la destruction des approvisionnements existant actuellement. Tous les pays qui transgresseraient les termes de l'entente seraient dénoncés au Conseil de Sécurité des Nations Unies, de même qu'aux pays signataires du traité de contrôle. Les châtiments imposés aux transgresseurs de ce traité ne seraient pas soumis au veto des grandes puissances.

Une commission internationale de contrôle de l'énergie atomique verrait à administrer les termes du traité entre les nations signataires. C'est elle qui s'occuperait de tous les aspects de ce problème complexe et épineux. Le traité garantirait aux membres de la commission leur entrée et leur sortie libres dans tous les pays soupçonnés d'avoir violé les termes du traité.

M. Baruch, le représentant des Etats-Unis, s'est finalement rallié à la proposition d'ajournement de la Russie, mais non sans l'avoir d'abord combattu avec détermination. "Congés... délais et délais, a-t-il dit. Le temps passe, puis les années s'en vont, et rien n'est fait."

M. Gromyko lui a répondu que son but principal est d'obtenir un vote unanime sur cette importante question. Il a dit que certains aspects de la proposition américaine, au sujet de sanctions en particulier, violent la Charte des Nations Unies, et il a ajouté que plusieurs questions posées par la délégation soviétique sont restées sans réponse. La Russie voudrait, entre autres choses, "savoir de façon précise" comment les Etats-Unis ont l'intention de mettre à exécution leur projet.

Telle est l'attitude "officielle" des Russes. On est en droit de se demander quelle est la véritable raison de cet autre délai réclamé par M. Gromyko. Veut-il avoir le temps de consulter son gouvernement? Ou bien a-t-il l'intention de "cabaler" certains pays memores pour gagner leurs votes? Peut-on s'attendre à ce que la Russie, très attachée à son droit de veto, s'oppose à une proposition qui exclut ce droit?

Voilà des questions que se posent aujourd'hui les observateurs, même si le délégué soviétique a déclaré élogiquement qu'il désirait "surtout un vote unanime!"

En France

M. Léon Blum, héros de beaucoup de querelles, personnage très discuté, à qui on a même reproché un jour d'avoir préparé la défaite militaire de la France en négligeant de la réarmer, est de nouveau à l'avant-scène de la politique française.

Elu à la présidence du Conseil des ministres jeudi dernier, ce n'est qu'hier qu'il a pu présenter à l'Assemblée constituante un cabinet qui a obtenu un vote de confiance et qui a quelques chances de gouverner la France de façon stable pendant les cinq semaines qu'il doit passer à la tête de l'administration.

Hier M. Blum a obtenu un vote de 544 contre 2 seulement. Notons que 70 députés n'ont pas voté. Le vieux chef a immédiatement déclaré qu'il allait instaurer une politique de "sacrifices pour supprimer toutes pertes et employer scrupuleusement toutes les ressources".

Le gouvernement, a-t-il dit, va prendre les mesures nécessaires pour équilibrer "hors de tout doute" le budget de 1947 et pour rétablir dans le pays la confiance de tous dans l'avenir de la France.

M. Blum a été très applaudi... et il s'est mis immédiatement à la besogne. On apprend aujourd'hui que son gouvernement socialiste a défendu à tous les fonctionnaires de donner des entrevues aux journalistes ou des conférences de presse sans autorisation personnelle du premier ministre.

La promesse qu'a faite M. Blum de défendre le franc a immédiatement eu des résultats à la Bourse. Le franc a acquis une valeur d'environ 300 au dollar, alors qu'elle était de 350 la semaine dernière. Le livre sterling vaut aujourd'hui 850 francs, comparativement à 900 la semaine dernière. Le taux officiel de la monnaie française est de 119 francs au dollar et 480 francs à la livre sterling.

M. Blum semble jouir actuellement de la confiance non seulement de l'Assemblée constituante, mais aussi de celle des journaux français et de l'opinion fran-

çaise. A son arrivée au pouvoir la France était sans gouvernement depuis trois semaines et les problèmes les plus urgents, les plus vitaux pour l'économie française, restaient sans solution. On se rallie autour de M. Blum non pas par sympathie personnelle pour lui, mais bien parce que le sort de la France le demande impérieusement. Pour le prouver on n'a qu'à rappeler qu'il est à la tête d'un cabinet entièrement socialiste, un parti qui compte à peine 100 députés sur un total de 600 à l'Assemblée. Les Français, semble-t-il, en ont assez de se battre entre eux pendant que le reste du monde se réorganise et se partage les dépouilles de la guerre.

Le cas de l'Espagne

Des informateurs anglais affirment très sérieusement que les membres de la mission diplomatique anglaise que l'on a envoyée en Espagne ont "étudié la possibilité" d'établir en Espagne un gouvernement de coalition qui remplacerait le régime Franco et administrerait le pays jusqu'à ce que l'on ait tenu des élections "démocratiques".

Les "missionnaires" anglais de la démocratie auraient eu des entretiens avec des représentants de tous les partis politiques opposés au généralissime Franco. On a demandé à ces Anglais si leurs agissements n'avaient pas quelque chose d'"injustifié" pour une mission diplomatique et ils ont répondu très froidement que les relations de la Grande-Bretagne avec l'Espagne sont si "injustifiées" que cela faisait réellement peu de différence.

"Ce n'est pas diplomatiquement usuel pour un gouvernement de déclarer publiquement, comme nous l'avons fait, que l'Angleterre aimerait que l'on changeât de gouvernement en Espagne", ont-ils ajouté.

Les membres de cette curieuse mission diplomatique en seraient venus à la conclusion que les chances d'établir un gouvernement intérimaire sont "brillantes". Ils admettent toutefois que les dénonciations que l'on a faites de Franco à l'Assemblée générale des Nations Unies ont consolidé ses positions auprès de l'armée espagnole, prête à défendre le pays s'il était attaqué par des puissances étrangères.

Un des membres de la délégation anglaise aurait même déclaré que ces attaques publiques contre le chef d'Etat espagnol "ont définitivement mis fin aux espoirs de démolir le régime Franco".

Aux Indes

L'Assemblée constituante a repris aujourd'hui l'étude de cette suggestion d'ajourner indéfiniment le débat sur le projet de constitution du pandit Jawaharlal Nehru. On voudrait suspendre les délibérations jusqu'à ce que la Ligue musulmane et les Etats hindous mettent fin à leur boycottage de l'assemblée.

Les partisans de l'ajournement ont, semble-t-il, gagné du terrain au cours des deux derniers jours, mais on doute qu'ils puissent rallier assez de votes pour empêcher le débat sur la proposition de Nehru.

Entretiens, en Palestine, la police a condamné un jeune homme de 17 ans, un Juif, à un mois de prison et à 12 coups de fouet pour avoir été trouvé coupable de port illégal d'une bombe.

Les Juifs ont immédiatement répondu à cela en menaçant d'imposer un pareil traitement aux soldats britanniques qui tomberont entre leurs mains. Le quartier général militaire anglais a admis qu'il étudia la chose très sérieusement, mais aucune mesure particulière n'a encore été prise.

Le cas de la Grèce

Il y aura débat général aujourd'hui au Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les accusations portées par la Grèce contre la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie. Le différend qui divise ces pays est une "dispute" aux termes de la Charte des Nations Unies et soumis au Conseil de Sécurité.

Les représentants de l'Albanie et de la Bulgarie, bien que ces pays ne soient pas membres des Nations Unies, pourront participer au débat, tel que le prévoit la Charte des Nations Unies quand une "dispute" est soumise à la considération du Conseil de Sécurité. Ces pays n'auront toutefois pas le droit de vote.

Au cours de la réunion de lundi, le Conseil de Sécurité a pris connaissance des accusations de la Grèce, de même que des réponses de la Yougoslavie et de la Bulgarie. Aujourd'hui commencera un grand débat sur l'accusation grecque à l'effet que les pays cités plus haut interviennent dans les affaires domestiques de la Grèce.

En Chine

Les nouvelles de Chine disent que les communistes ont remporté une grande victoire dans la province de Chansi et qu'ils ont ouvert un corridor entre le sud-ouest et le nord-ouest de cette province, où est massé le gros de leurs troupes.

Les commandants militaires de l'armée gouvernementale seraient actuellement en séance extraordinaire dans la capitale de la province, Taiyueufou.

Les communistes se seraient emparés de six districts, y compris la plupart des grandes villes, des municipalités et bon nombre de villages de cette province. Ils sont maîtres de deux des trois principaux endroits où il est possible de franchir le Fleuve Jaune, frontière entre les provinces de Chansi et de Chensi. Ils n'ont pas relâché leur offensive dans la province de Chansi, dont le principal objectif est Taiyueufou.

D'autres troupes communistes ont lancé une offensive pour s'emparer du chemin de fer Peiping-Maukden. Les troupes gouvernementales résistent partout ailleurs. — Pierre LAPORTE

Inconnus à Québec

Un matin du printemps 1944, je me présentai chez le secrétaire de la Chancellerie en son bureau du Parlement québécois. Ce poste était vacant alors à la fonction créée par la suite de "président général des élections". Je lui demandai des précisions sur les votes respectifs attribués aux partis politiques de la province dans les précédents scrutins.

M. le grand Secrétaire me tint à peu près ce langage: "En un qualité de directeur général des élections, je ne connais officiellement aucun parti. Je sais fort bien, en dehors de mon office, qu'il existe une Union nationale, un parti libéral, un groupement qui s'appelle Bloc populaire, qu'il se trouve des gens de la C.C.F., des créditistes et des indépendants, mais aucun document ne m'autorise à infédérer les candidats ou les élus à tel ou tel clan."

La réponse me parut surprenante au premier abord, mais, à la réflexion, je donnai parfaitement raison à mon interlocuteur. Un peu plus tard, je retrouvai sa doctrine formulée en termes officiels, et sous sa signature.

En son rapport du scrutin général de 1944, le secrétaire de la Chancellerie écrivait, pour s'expliquer de ne pas dresser un tableau comparatif des voix accordées aux libéraux, aux unionistes et au Bloc: "Le droit de vote des femmes, qui n'existait pas avant 1930, l'augmentation du nombre des districts électoraux et la présence de candidats appartenant à au moins six partis politiques, ont rendu impossible toute comparaison du vote que la population de notre province a donné aux différents partis en 1944 avec celui qu'elle leur a donné dans le passé. Je ne puis donc dresser de tableaux comparatifs concernant le vote accordé à chaque parti". Et tel se trouve l'explication capitale pour notre démonstration: "Je n'ai d'ailleurs dans mes dossiers aucune communication officielle qui me renseigne sur l'allégeance politique des candidats qui se sont présentés."

"Aucune communication officielle"? De fait, il n'est nul part question des partis sur les bulletins de vote, les bulletins de présentation et les rapports des présidents d'élection de chaque comté. On ne mentionne que des noms de famille, l'occupation de cha-

acun des mis en candidature et leur domicile. Les désignations Union nationale, libéral, Bloc populaire, C.C.F., Union des électeurs, indépendant, nationaliste, n'apparaissent sur aucun papier électoral venu de l'officialité québécoise.

Les documents de la Chancellerie observent à cet égard une stricte neutralité. Il appartient aux factions politiques de mettre une étiquette sur leurs postulants pour les identifier. Mais cette identification partielle est entièrement extra-officielle.

On voit bien dans les vieux rapports publiés par les soins de la Chancellerie des compilations où il est question des libéraux, des conservateurs, des ministériels, des oppositionnistes; ces bilans étaient dressés par le Chancelier d'alors et la coutume a été rompue en 1944. Cela était pure présomption. "Aucune communication officielle ne le renseignait", lui non plus, "sur l'allégeance politique des candidats en présence".

Cette neutralité se poursuit dans les procès-verbaux du Parlement. (Ottawa observe d'ailleurs la même attitude incolore). S'il y a vote, les noms des opinants apparaissent, identifiés par la désignation de leur comté, mais sans indication de leur parti. Il en est de même pour les propositions de motions et les participants aux débats.

Les journalistes prennent sur eux d'établir les couleurs avec le secours évident des orateurs parlementaires. A ne considérer que les papiers officiels, on ne saurait pas à quelle enseigne politique l'opinion M. Gagnon et si c'est l'Union nationale qui assume le pouvoir depuis l'an 1944.

Voilà tout de même une grande singularité! Dans une province où l'attraction principale est la politique, les étiquettes de partis restent officiellement inconnues. Mais s'est ainsi. En cela, l'Etat québécois se conforme à la fiction britannique. La Couronne fait semblant d'ignorer les divergences électorales qui divisent ses sujets.

L. R.

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Chaque moi est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres.

PASCAL

Blocs-notes

(suite de la première page)

sur la dépense publique, devait la marquer. Cent dix ans se sont écoulés depuis lors. Les choses sont-elles à l'heure qu'il est bien différentes de ce qu'elles étaient à l'époque de l'insurrection. N'y a-t-il point encore, à la direction des affaires canadiennes, une petite oligarchie dont l'action politique, sociale ou économique se détermine par un sentiment de loyalisme impérial et impérialiste qui va jusqu'à l'outrance?

Un autre monument

Cette même époque des troubles de 1837 a valu à Montréal un autre monument, celui de Chénier, qui fut de la bataille de Saint-Eustache et mourut, mousquet au poing, sur la brèche de l'église en feu. Depuis bientôt une cinquantaine d'années, Chénier a son monument dans le petit morceau ouest du carré Viger, en bordure de la rue Saint-Denis. A cet endroit, la place est, en été, recouverte d'un gazon miteux. Chénier, dans l'attitude d'un voltigeur au pas de course, indique d'un doigt impérial, de quel côté diriger le tir.

En tant que monument, celui de Chénier n'a pas plus de valeur sculpturale ou architecturale que celui de la reine Victoria. Les deux statues sont, au vrai, très quelconques. Elles ont quand même une valeur documentaire et historique.

De qui est la statue de Chénier? Apparemment, personne ne le sait et sur le monument même, rien ne l'indique.

La pièce vaut quand même d'être conservée et entretenue, maintenue bien en équilibre sur son socle de granit rouge. Ce qui ne saurait se faire si l'organisme municipal, s'il en est un, commis à la charge des monuments montréalais, ne s'avise de prendre les mesures de conservation qu'il faudrait.

Un marchand qui a son magasin juste en face, rue Craig, angle Bonsecours, M. Lemay, nous dit qu'il observe avec peine et appréhension, chaque hiver, les gamins du voisinage qui se font, les uns en trainant, les autres sur patins, une glissade de terre qui entoure le monument à ce "patriote" de '37. Sans être ingénieur en ponts et chaussées, M. Lemay se dit sûr et certain qu'après quelques années de cette pratique — les enfants sans pitié pour nos gloires nationales — Chénier sera descendu de son socle et se trouvera gisant quelque part dans le voisinage; à la fin d'espérer une telle ignominie à la statue du rebelle de Saint-Eustache, il serait disposé, si l'autorité municipale ne veut intervenir, à ouvrir lui-même une souscription pour l'érection d'une grille protectrice autour du terre.

Chénier ne mérite-t-il pas, après avoir, il y a un siècle, sacrifié sa vie pour la revendication des droits du peuple, que le peuple respecte et protège un peu sa statue?

Mais c'est à l'autorité municipale qu'il importe d'abord d'agir.

Emile BENOIST

Fausse conjecture. — Quand Christophe Colomb débarqua dans l'Amérique, il crut tout d'abord qu'il était arrivé au Japon.

Nécrologie

BEAUREGARD — A Montréal, le 16, à 82 ans, Mme Alfred Beuregard, née Aurora Eisenberg, 525, rue Saint-Denis. CAUCHON-DESORMIERS — A Montréal, le 16, Mme veuve Flavien Cauchon, née Léontine Desormiers, 2227, boul. Gouin. CHOUINARD — A Montréal, le 16, à 42 ans, Mme Aimé Chouinard, née Maria Levesque.

DARGENT — A Montréal, le 17, à 63 ans, Victorine Chabot, épouse d'Hubert Dargent, 3414, De Bullion.

FOREST — A Montréal, le 16, à 64 ans, M. Elzéar Forest, époux de Clémentine Viau, 1882, Visitation.

HEBERT — A St-Jérôme, le 17, à 60 ans, 5 mois, Maria Meunier, épouse de Jean-Baptiste Hébert.

LAFOUR — A Montréal, le 16, à 30 ans, Mlle Marie-Thérèse Lafour, fille de Wilfrid-Herménégilde Lafour.

MENARD — A Montréal, le 15, à 87 ans, 10 mois, M. Dominique Ménard, époux de feu Lucie Marenca, 245, Parc Sir-Georges-Étienne-Cartier.

NORMANDIN — A Montréal, le 17, à 87 ans, M. Oscar Normandin, époux d'Allice Lacroque, 5940, Louis-Hébert.

PARENT — A Montréal, le 17, à 61 ans, 6 mois, Mme Willie Parent, née Louisa Germain, 1873, Artd.

PILOU — A Montréal, le 16, à 41 ans, Adrien Pilon, époux de Cécile Desroges, 3365, Desmarais.

POTYN — A Montréal, le 16, à 19 ans, 2 mois, Carmen Potvin, fille bien-aimée d'Emile Potvin et de Grace Duerte.

RAINVILLE — A Montréal, le 16, à 68 ans, 1 mois, Pierre Rainville, époux de Georgiana Sauvé, 7927, Foucher.

ST-JEAN — A Montréal, le 16, à 76 ans, Mme veuve Arthur St-Jean, née Rosalie Ménard.

CALENDRIER

12e mois DECEMBRE 31 jours

Demain: MERCREDI 18 DECEMBRE 1946

Demain: JEUDI 19 DECEMBRE 1946

S. NEMESSE, martyr.

Levier du soleil, h. 3, 4, 17.

Levier de la lune, 3 h. 44.

Coucher de la lune, 2 h. 12.

Pleine lune, le 8, à 0 h. 52 m. du soir.

Dernier quartier, le 15, à 3 h. 57 du matin.

Nouvelle lune, le 23, à 8 h. 6 m. du matin.

Premier quartier, le 31, à 7 h. 23 m. du matin.

DECEMBRE 1946

Table with 7 columns (Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, Sam) and 4 rows of dates.

1 2 3 4 5 6 7

8 9 10 11 12 13 14

15 16 17 18 19 20 21

22 23 24 25 26 27 28

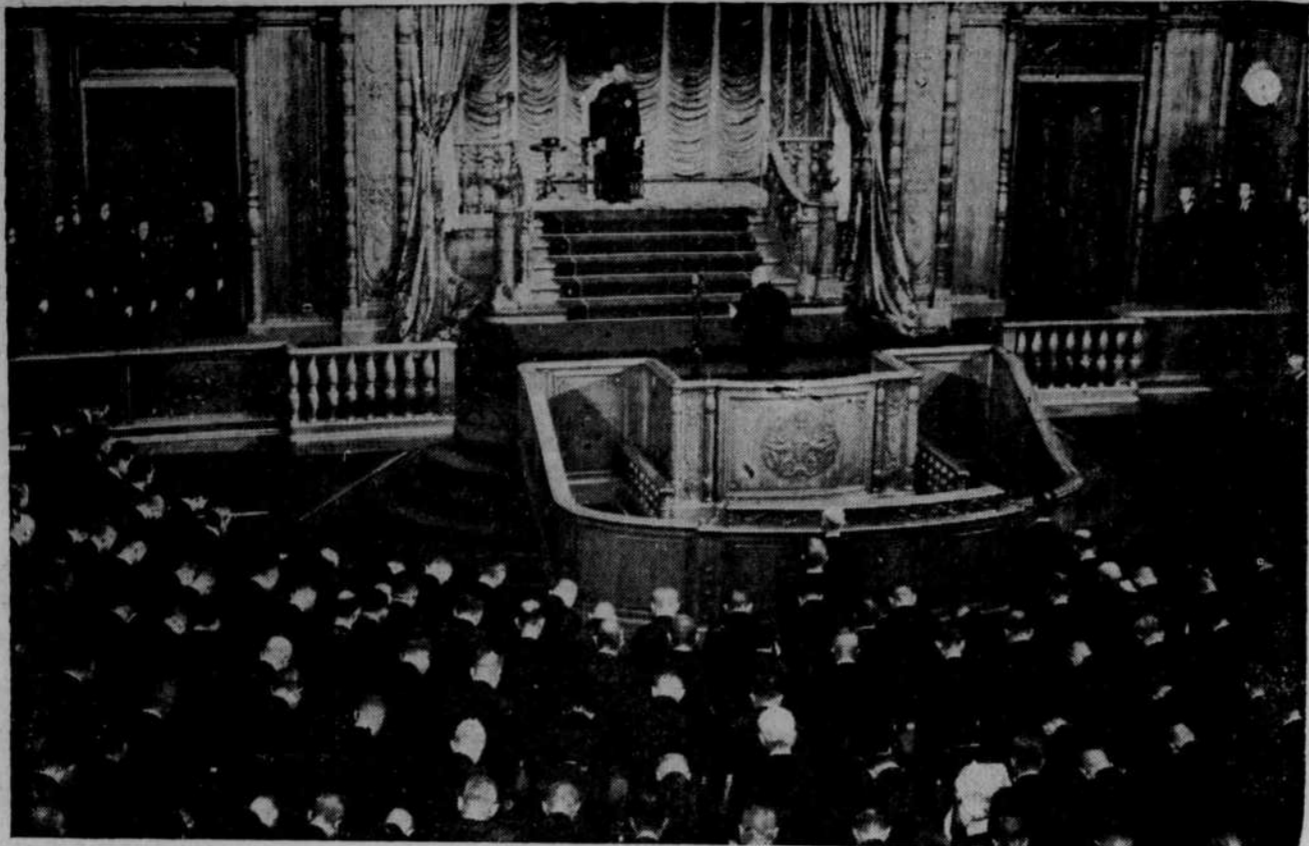
29 30 31

PL. 8 DOIS. 1.23

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) dirigée par Georges Pelletier, directeur-gérant.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulièrement du "Devoir" sont également réservés.

Autorité comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, C.T.A.A.



La nouvelle constitution du Japon proclame la souveraineté du peuple et renonce pour toujours au maintien de forces armées. Ceci est une vue générale de la Chambre des Pairs, à l'édifice de la Diète, à Tokio, alors que l'empereur Hirohito promulgue officiellement la nouvelle constitution... Le premier ministre Shigeru Yoshida fait face à l'empereur.

Faits divers

Cinq pendaions à Lethbridge, Alberta

Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran canadien sont montés à l'échafaud — Jeune femme tuée dans un accident d'auto

Lethbridge, Alta, 18 (P. C.) — Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran de l'armée canadienne ont été pendus de bonne heure, ce matin, dans la prison de Lethbridge. Trois des Allemands ont tenté de se suicider dans leurs cellules avant l'exécution. Aucun des cinq pendus n'a voulu faire de déclarations ou demander de faveurs spéciales avant de mourir.

Les prisonniers allemands étaient pendus pour le meurtre d'un de leurs compagnons dans un camp d'internement canadien, tandis que le vétéran, Donald Sherman Staley, 29 ans, a été pendu pour le crime sexuel qui a coûté la vie à Donnie Goss, six ans, à Calgary, le 24 juillet dernier.

Les prisonniers allemands sont: le sergent-major Bruno Percenowski, 34 ans, le sergent-major Heinrich Bush, 29 ans, le sergent-major Willi Mueller, 31 ans, et le sergent Walter Wolf, 29 ans.

Peu de temps avant les exécutions, les autorités de la prison ont révélé que Percenowski, Mueller et Bush avaient vainement tenté de mettre fin à leur propre vie, au cours de la journée d'hier. Ils s'étaient coupés les artères des bras au moyen de lames de rasoir. Apparemment, ces lames avaient été trouvées dans un livre, provenant du camp d'internement.

Le gardien qui avait été très vigilant depuis la condamnation, découvrit assez tôt cette tentative de suicide et des secours ont pu être apportés en temps aux prisonniers. Les Allemands avaient demandé à être fusillés.

Les condamnés avaient lynché Lehmann après lui avoir donné un procès sommaire le trouvant coupable d'un complot communiste pour remplacer l'autorité nazie du camp.

Les cinq corps des pendus seront ensevelis dans une fosse commune, mais dans des cercueils individuels. De bonne heure, ce matin, personne n'avait réclamé aucun des corps.

Ces exécutions sont la deuxième pendaison en masse dans l'histoire du Canada. Il y a 60 ans, huit Indiens avaient été pendus à Battledore, Sask., pour avoir participé à la rébellion de Riel.

Une jeune femme tuée dans un accident

St-Martin, 18. — Une femme de 22 ans et domiciliée à 7773, rue St-Gérard, Jeanne Brisson, a été tuée hier soir lorsque l'automobile dans laquelle elle avait pris place a donné contre un camion stationné, les phares éteints, sur la route entre St-Martin et St-Elzéar. Le conducteur a été gravement blessé.

Piéton heurté par un auto

Un peu avant dix heures hier soir, M. Maurice Jamoul, âgé de 51 ans, et domicilié à 1431, rue Crescent, traversait le boulevard St-Laurent, vis-à-vis du no 901, quand il a été renversé par une automobile et projeté à une trentaine de pieds. La voiture filait en vitesse vers le nord et ne s'est par arrêtée. La brigade, préposée aux homicides, sous la

Nouveautés

Initiation à la médecine par le docteur Georges Hébert, licencié du Conseil Médical du Canada

Description des organes du corps humain, leur fonctionnement, leurs maladies et surtout le traitement de ces maladies. Ce précis de médecine interne que chacun lira avec intérêt est dédié aux gardes-malades, "à toutes celles qui se penchent sur la souffrance de leurs semblables." Volume de 465 pages, relié en toile. Nombreuses illustrations.

Au comptoir: \$3.50 Par la poste: \$3.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Faits divers

Cinq pendaions à Lethbridge, Alberta

Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran canadien sont montés à l'échafaud — Jeune femme tuée dans un accident d'auto

Lethbridge, Alta, 18 (P. C.) — Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran de l'armée canadienne ont été pendus de bonne heure, ce matin, dans la prison de Lethbridge. Trois des Allemands ont tenté de se suicider dans leurs cellules avant l'exécution. Aucun des cinq pendus n'a voulu faire de déclarations ou demander de faveurs spéciales avant de mourir.

Les prisonniers allemands étaient pendus pour le meurtre d'un de leurs compagnons dans un camp d'internement canadien, tandis que le vétéran, Donald Sherman Staley, 29 ans, a été pendu pour le crime sexuel qui a coûté la vie à Donnie Goss, six ans, à Calgary, le 24 juillet dernier.

Les prisonniers allemands sont: le sergent-major Bruno Percenowski, 34 ans, le sergent-major Heinrich Bush, 29 ans, le sergent-major Willi Mueller, 31 ans, et le sergent Walter Wolf, 29 ans.

Peu de temps avant les exécutions, les autorités de la prison ont révélé que Percenowski, Mueller et Bush avaient vainement tenté de mettre fin à leur propre vie, au cours de la journée d'hier. Ils s'étaient coupés les artères des bras au moyen de lames de rasoir. Apparemment, ces lames avaient été trouvées dans un livre, provenant du camp d'internement.

Le gardien qui avait été très vigilant depuis la condamnation, découvrit assez tôt cette tentative de suicide et des secours ont pu être apportés en temps aux prisonniers. Les Allemands avaient demandé à être fusillés.

Les condamnés avaient lynché Lehmann après lui avoir donné un procès sommaire le trouvant coupable d'un complot communiste pour remplacer l'autorité nazie du camp.

Les cinq corps des pendus seront ensevelis dans une fosse commune, mais dans des cercueils individuels. De bonne heure, ce matin, personne n'avait réclamé aucun des corps.

Ces exécutions sont la deuxième pendaison en masse dans l'histoire du Canada. Il y a 60 ans, huit Indiens avaient été pendus à Battledore, Sask., pour avoir participé à la rébellion de Riel.

Une jeune femme tuée dans un accident

St-Martin, 18. — Une femme de 22 ans et domiciliée à 7773, rue St-Gérard, Jeanne Brisson, a été tuée hier soir lorsque l'automobile dans laquelle elle avait pris place a donné contre un camion stationné, les phares éteints, sur la route entre St-Martin et St-Elzéar. Le conducteur a été gravement blessé.

Piéton heurté par un auto

Un peu avant dix heures hier soir, M. Maurice Jamoul, âgé de 51 ans, et domicilié à 1431, rue Crescent, traversait le boulevard St-Laurent, vis-à-vis du no 901, quand il a été renversé par une automobile et projeté à une trentaine de pieds. La voiture filait en vitesse vers le nord et ne s'est par arrêtée. La brigade, préposée aux homicides, sous la

Nouveautés

Initiation à la médecine par le docteur Georges Hébert, licencié du Conseil Médical du Canada

Description des organes du corps humain, leur fonctionnement, leurs maladies et surtout le traitement de ces maladies. Ce précis de médecine interne que chacun lira avec intérêt est dédié aux gardes-malades, "à toutes celles qui se penchent sur la souffrance de leurs semblables." Volume de 465 pages, relié en toile. Nombreuses illustrations.

Au comptoir: \$3.50 Par la poste: \$3.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Faits divers

Cinq pendaions à Lethbridge, Alberta

Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran canadien sont montés à l'échafaud — Jeune femme tuée dans un accident d'auto

Lethbridge, Alta, 18 (P. C.) — Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran de l'armée canadienne ont été pendus de bonne heure, ce matin, dans la prison de Lethbridge. Trois des Allemands ont tenté de se suicider dans leurs cellules avant l'exécution. Aucun des cinq pendus n'a voulu faire de déclarations ou demander de faveurs spéciales avant de mourir.

Les prisonniers allemands étaient pendus pour le meurtre d'un de leurs compagnons dans un camp d'internement canadien, tandis que le vétéran, Donald Sherman Staley, 29 ans, a été pendu pour le crime sexuel qui a coûté la vie à Donnie Goss, six ans, à Calgary, le 24 juillet dernier.

Les prisonniers allemands sont: le sergent-major Bruno Percenowski, 34 ans, le sergent-major Heinrich Bush, 29 ans, le sergent-major Willi Mueller, 31 ans, et le sergent Walter Wolf, 29 ans.

Peu de temps avant les exécutions, les autorités de la prison ont révélé que Percenowski, Mueller et Bush avaient vainement tenté de mettre fin à leur propre vie, au cours de la journée d'hier. Ils s'étaient coupés les artères des bras au moyen de lames de rasoir. Apparemment, ces lames avaient été trouvées dans un livre, provenant du camp d'internement.

Le gardien qui avait été très vigilant depuis la condamnation, découvrit assez tôt cette tentative de suicide et des secours ont pu être apportés en temps aux prisonniers. Les Allemands avaient demandé à être fusillés.

Les condamnés avaient lynché Lehmann après lui avoir donné un procès sommaire le trouvant coupable d'un complot communiste pour remplacer l'autorité nazie du camp.

Les cinq corps des pendus seront ensevelis dans une fosse commune, mais dans des cercueils individuels. De bonne heure, ce matin, personne n'avait réclamé aucun des corps.

Ces exécutions sont la deuxième pendaison en masse dans l'histoire du Canada. Il y a 60 ans, huit Indiens avaient été pendus à Battledore, Sask., pour avoir participé à la rébellion de Riel.

Une jeune femme tuée dans un accident

St-Martin, 18. — Une femme de 22 ans et domiciliée à 7773, rue St-Gérard, Jeanne Brisson, a été tuée hier soir lorsque l'automobile dans laquelle elle avait pris place a donné contre un camion stationné, les phares éteints, sur la route entre St-Martin et St-Elzéar. Le conducteur a été gravement blessé.

Piéton heurté par un auto

Un peu avant dix heures hier soir, M. Maurice Jamoul, âgé de 51 ans, et domicilié à 1431, rue Crescent, traversait le boulevard St-Laurent, vis-à-vis du no 901, quand il a été renversé par une automobile et projeté à une trentaine de pieds. La voiture filait en vitesse vers le nord et ne s'est par arrêtée. La brigade, préposée aux homicides, sous la

Nouveautés

Initiation à la médecine par le docteur Georges Hébert, licencié du Conseil Médical du Canada

Description des organes du corps humain, leur fonctionnement, leurs maladies et surtout le traitement de ces maladies. Ce précis de médecine interne que chacun lira avec intérêt est dédié aux gardes-malades, "à toutes celles qui se penchent sur la souffrance de leurs semblables." Volume de 465 pages, relié en toile. Nombreuses illustrations.

Au comptoir: \$3.50 Par la poste: \$3.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Recidiviste condamné à six mois

Il comparait devant la Cour et cette fois-ci, sous l'accusation d'avoir volé une montre à un médecin. Le coupable, Walter Edwards, a tenté de se disculper en disant que cette montre lui avait été donnée par quelqu'un, maintenant rendu à Halifax, mais la poursuite eut tôt fait de détruire cette prétention et le juge, sans hésitation, l'envoya en prison pour les six prochains mois.

Ce marché noir n'existe pas

La police continue de nier l'existence d'un marché noir de déclarations ou demander de faveurs spéciales avant de mourir. Les membres de l'escouade des autos volées ont réaffirmé, hier, que les autos qu'on a saisies dernièrement à Montréal, avaient été volées en Ontario, par des résidents de l'Ontario, et amenées à Montréal par ceux qui les avaient volées en Ontario. La police de Montréal affirme en plus que, de toute évidence, il ne s'agit pas, comme le voudraient certains rapports de quelques villes du sud de l'Ontario, d'une organisation mais de vols isolés.

Faits divers

Cinq pendaions à Lethbridge, Alberta

Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran canadien sont montés à l'échafaud — Jeune femme tuée dans un accident d'auto

Lethbridge, Alta, 18 (P. C.) — Quatre prisonniers de guerre allemands et un vétéran de l'armée canadienne ont été pendus de bonne heure, ce matin, dans la prison de Lethbridge. Trois des Allemands ont tenté de se suicider dans leurs cellules avant l'exécution. Aucun des cinq pendus n'a voulu faire de déclarations ou demander de faveurs spéciales avant de mourir.

Les prisonniers allemands étaient pendus pour le meurtre d'un de leurs compagnons dans un camp d'internement canadien, tandis que le vétéran, Donald Sherman Staley, 29 ans, a été pendu pour le crime sexuel qui a coûté la vie à Donnie Goss, six ans, à Calgary, le 24 juillet dernier.

Les prisonniers allemands sont: le sergent-major Bruno Percenowski, 34 ans, le sergent-major Heinrich Bush, 29 ans, le sergent-major Willi Mueller, 31 ans, et le sergent Walter Wolf, 29 ans.

Peu de temps avant les exécutions, les autorités de la prison ont révélé que Percenowski, Mueller et Bush avaient vainement tenté de mettre fin à leur propre vie, au cours de la journée d'hier. Ils s'étaient coupés les artères des bras au moyen de lames de rasoir. Apparemment, ces lames avaient été trouvées dans un livre, provenant du camp d'internement.

Le gardien qui avait été très vigilant depuis la condamnation, découvrit assez tôt cette tentative de suicide et des secours ont pu être apportés en temps aux prisonniers. Les Allemands avaient demandé à être fusillés.

Les condamnés avaient lynché Lehmann après lui avoir donné un procès sommaire le trouvant coupable d'un complot communiste pour remplacer l'autorité nazie du camp.

Les cinq corps des pendus seront ensevelis dans une fosse commune, mais dans des cercueils individuels. De bonne heure, ce matin, personne n'avait réclamé aucun des corps.

Ces exécutions sont la deuxième pendaison en masse dans l'histoire du Canada. Il y a 60 ans, huit Indiens avaient été pendus à Battledore, Sask., pour avoir participé à la rébellion de Riel.

Une jeune femme tuée dans un accident

St-Martin, 18. — Une femme de 22 ans et domiciliée à 7773, rue St-Gérard, Jeanne Brisson, a été tuée hier soir lorsque l'automobile dans laquelle elle avait pris place a donné contre un camion stationné, les phares éteints, sur la route entre St-Martin et St-Elzéar. Le conducteur a été gravement blessé.

Piéton heurté par un auto

Un peu avant dix heures hier soir, M. Maurice Jamoul, âgé de 51 ans, et domicilié à 1431, rue Crescent, traversait le boulevard St-Laurent, vis-à-vis du no 901, quand il a été renversé par une automobile et projeté à une trentaine de pieds. La voiture filait en vitesse vers le nord et ne s'est par arrêtée. La brigade, préposée aux homicides, sous la

Nouveautés

Initiation à la médecine par le docteur Georges Hébert, licencié du Conseil Médical du Canada

Description des organes du corps humain, leur fonctionnement, leurs maladies et surtout le traitement de ces maladies. Ce précis de médecine interne que chacun lira avec intérêt est dédié aux gardes-malades, "à toutes celles qui se penchent sur la souffrance de leurs semblables." Volume de 465 pages, relié en toile. Nombreuses illustrations.

Au comptoir: \$3.50 Par la poste: \$3.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

bonne, il avait été attaqué par trois inconnus et battu à coups de matraque et comment on lui avait cassé son fusil sur le dos. Il n'a pas, cependant, clairement expliqué les motifs de cette furieuse attaque. Les deux autres assaillants sont encore au large et la police provinciale les recherche toujours.

C'était la vingtième condamnation du même sujet, qui, auparavant, avait fait de la prison pour différents vols et pour avoir été trouvé en possession de narcotiques.

Lunan n'a pas été battu

Une rumeur voulant que Lunan, abattu d'un coup de feu par la police durant la nuit de vendredi à samedi, ait été frappé avant de succomber a été formellement niée par les médecins légistes qui ont fait enquête sur le corps de la victime, samedi. Ross Arthur Lunan avait reçu l'ordre du détective Dubuc de s'identifier vers 2 h. 30, vendredi matin, mais s'était enfui et avait été atteint à la tête par une balle après plusieurs avertissements. La mort a été instantanée et les seules blessures que le bandit portait sur le corps

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la P. AKMACIE MONTREAL Charles Duquette propriétaire La plus grande pharmacie de détail au monde. Portez la bande qui convient à votre maillage. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambray ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service aussi bien selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT HA.7251

lors de l'examen des médecins légistes, sont celles qu'il s'était infligées en tombant sur le sol, après avoir été atteint.

Promotions à la gendarmerie Les sergents J.-René Bêlec et John-A. Stevenson, de la Gendarmerie royale, ont tous deux été promus au grade de sous-inspecteur. C'est ce qu'a annoncé, hier, le surintendant de la division "C" de la gendarmerie royale du Canada, M. Joseph Brunet.

Baie des Chaleurs: Beau et plus froid. Gaspé: Beau. Neige sur les collines. Plus froid. Côte nord: Beau et plus froid.

La température Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 heures cet avant-midi par le bureau météorologique du Dominion: Régions de Montréal, Ottawa et des Laurentides: Nuageux avec neige, puis beau cet après-midi. Beau demain et peu de changement dans la température. Vents de l'ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 14 et 26; à Ottawa: 13 et 26; dans les Laurentides: 8 et 23. Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Nuageux avec neige cet après-midi et ce soir. Beau demain. Peu de changement dans la température. Vente de l'ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 11 et 22; à Sherbrooke: 13 et 26. Régions du St-Maurice, du Lac

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est, STE-CATHERINE Écrivez le jeudi Livraison partout directement de notre serre-chaude C.H.L.P. 12 h. 30 PL. 1788-1787 12 h. 30

MEUBLES EXCLUSIFS faits sur commande REMBOURAGE - TENTURES DECORATION INTERIEURE MARCEL G. COUTLÉE EBENISTE - DECORATEUR Diplômé de l'École du Meuble 5126 av. Papineau - CH. 1868

Un cadeau idéal à celui qui vous est cher... PORTRAIT peint par LEO AYOTTE artiste canadien de réputation PL. 7485

Cartes de bon goût Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres. Prix courant et spécimens sur demande. Planche de cuivre depuis \$1.25 Impression gravée sur Bristol depuis \$1.75 plus taxe 4 ou 2% selon le cas. La main-d'oeuvre étant réduite, prière de commander sans retard. Mademoiselle Marie Valettecourt Fernande Vaillancourt Armand Giric EUGÈNE PERRON L.F. GABOURY, B.A.S.C., I.C. Léandre Lacombe, prêtre Mademoiselle Claire Trudeau Mademoiselle Dumouchel ARMAND A. RENAUD MARCEL JALBERT Walter Patrice O'Leary LEO M. DIONNE Adélar Beauchemin ARTHUR LABRECQUE André A. Gourd Elzéar Campagna

LE DEVOIR --- IMPRIMERIE 430, Notre-Dame est, Montréal — Tél. *BElair 3361

Table with subscription rates for Canada, U.S., and other regions.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Today's maximum, 22. Minimum today, 10. Tomorrow's maximum, 22. Minimum tomorrow, 10.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.85; 11 h. a.m., 29.90; midi, 29.95.

L'election d'aujourd'hui

Les chances des trois candidats: MM. Daniel Johnson, Roland Bailly et Georges Degrandpre — Il y a eu seize deputes liberaux et huit deputes conservateurs — Nombre des electeurs: 9,813 — Autonomie et communisme — Les dernieres assemblees

Actonville, 18 (De notre envoyé special) — Qui remportera la victoire ce soir? Telle est la question qui vient sur toutes les levres aujourd'hui. Toute la population du comite de Bagot est impatiente de connaître le resultat de cette campagne qui dure deja depuis pres de trois semaines.

Qui des trois candidats remportera la palme? L'observateur en elimine un immediatement: le candidat unioniste independant, M. Georges Degrandpre. Il en reste, en realite, deux sur les rangs, M. Daniel Johnson, candidat de l'Union Nationale, et le Dr. Roland Bailly, candidat liberal. De ces deux candidats, lequel, a partir de demain, aura la mission de représenter le comite de Bagot à la Legislature de Québec? C'est encore bien difficile à dire pour qui n'a pas fait la verification des listes electorales. En examinant la situation, toutefois, l'on en vient à deux conclusions. M. Johnson a l'avantage d'être le candidat du parti au pouvoir, mais, d'autre part, le Dr. Bailly possède un atout en mains: le comite de Bagot est un comite foncierement liberal, si l'on en juge par son histoire.

25 elections

Si l'on étudie bien le resultat des elections precedentes, l'on constate qu'il s'est tenu dans le comite de Bagot vingt-cinq campagnes electorales. Seize fois le candidat liberal a été élu. A huit reprises, et cela est anterieur à 1900, la population de ce comite s'est choisie un representant conservateur. En 1938, à une election partielle, pour la premiere fois, un candidat de l'Union Nationale était élu, mais, en 1939, le parti liberal reprit la place qu'il avait conquise depuis 1900. Ainsi, donc, le Docteur Fred-Hector Daigault, en 1900, le comite de Bagot faisait son entrée dans une ère liberale qui n'a été interrompue qu'en 1938 par le Dr. Philippe Adam qui, à ce moment, était le candidat du parti au pouvoir. L'Union Nationale, pour remporter une victoire, aura donc eu, une autre fois, à renverser toute une existence liberale.

En resume, voici la situation au point de vue representation. De 1867 à 1878, les liberaux sont au pouvoir avec une moyenne de quel que 250 de majorite. Puis, c'est une succession de liberaux et de conservateurs jusqu'à 1890, alors qu'un conservateur remporte la victoire jusqu'à 1900. L'ère liberale commence pour ne s'interrompre que pendant une seule annee, en 1938. Le candidat unioniste independant a dit qu'il se presentait afin de donner l'occasion à la population de Bagot de se choisir un representant appartenant à la classe agricole. Fait assez normal, le comite de Bagot qui est en grande partie compose d'agriculteurs, ne

Parthenais implore la clémence du tribunal

Jean-Serge Parthenais, coupable d'avoir obtenu une somme de \$6,500 de fausses representations auprès de M. H. Lavigne, dans une transaction immobilière, a fait parvenir une lettre pathétique au juge T.-A. Fontaine, avant que celui-ci ne prononcât sa sentence demain. Le coupable, dans cette longue lettre que le juge a lue en Cour, dit que son commerce a évalué à \$40,000, a été complètement ruiné depuis qu'il a été arrêté. Il réclame la clémence du tribunal et demande même une remise de peine pour qu'il lui soit possible, dit-il, "de passer la Noël avec ses enfants". Enfin, il mentionne sur cette lettre qu'il a déjà fait une remise de \$2000 au plaignant.

Le procureur senior de la Couronne, M. Oscar Gagnon, a déclaré que les faits mentionnés par l'accusé ne sont pas tout à fait véridiques et que plusieurs autres accusations pèsent sur lui. Enfin, le procureur ajoute que le Ministère public aurait pu en porter beaucoup d'autres pour des sommes beaucoup plus élevées. L'avocat du coupable, M. St-Georges Weillbrenner, réclame lui aussi la clémence du tribunal, soulignant que son client avait déjà manifesté son intention de tout rembourser avant qu'il ne fût poursuivi. Le juge a différé à demain le prononcé de la sentence qu'il devait rendre aujourd'hui.

Vol d'un collier de perles d'une valeur de \$1000

Des bandits se sont introduits, au cours de la nuit de dimanche à lundi, dans une salle de billard, située au No 1414, rue Glosse et après y avoir enfoncé un coffre-fort, ils se sont enfuis avec des valeurs représentant la somme de \$1,200. Ils ont pénétré dans la salle de billard par une porte située en arrière de celle-ci et communiquant avec le Forum. Le propriétaire de la salle, M. A.C. Thornville, s'est aperçu du vol avec effraction hier matin, lorsqu'il revenait à ses bureaux. Le coffre-fort avait été déplacé et au moyen d'outils on avait pratiqué une large ouverture à la cloison arrière. Les voleurs s'étaient emparés d'une somme de \$115 en argent, d'un collier de perles d'une valeur de \$1,000 et d'une épingle à cravate en or valant \$75.

Deux incendies ce matin

Maison de chambres menacée de destruction, rue du Souvenir

Vers 6 h. 30 ce matin, un incendie qui a nécessité deux alarmes a éclaté au no 2180, de la rue du Souvenir, l'est de McNicoll et au nord des voies du Pacifique Canadien. Huit lances ont été employées pour éteindre le feu qui a ravagé la maison de chambres, formée de deux édifices contigus, avec une seule porte d'entrée, garnie de colonnes, et surmontée d'un losange portant l'inscription "Shady Nook". Les deux bâtisses communicantes, à l'extrémité est du cul-de-sac, qui forme cette rue, dont celle de gauche était de pierre grise et celle de droite, de brique brune, appartenait à Mme Métyer, de 152, avenue Percival, Montréal-Ouest. Le concierge, M. A. Pitre, a fait ses feux de bonne heure, tout semblait normal. Il est remonté prendre son déjeuner. Redescendant plus tard, il a senti la fumée. Il a tout ouvert et une demi-heure plus tard, les flammes montaient de partout. Alertés, les chambreurs n'eurent que le temps de sortir. Les pertes, par feu, ont été sérieuses, notamment. Après deux heures et demie de manoeuvres, les pompiers ont maîtrisé le feu. Selon les gens de la maison, un court circuit dans la chambre aux fournaises aurait causé cet incendie.

Au moment où la maison de la rue du Souvenir flamboie, un autre incendie s'est déclaré dans une maison de jeu, 119 rue Cypress, entre Windsor et Stanley. Les pompiers de la consigne 25, sous les ordres du chef Harbour, sont rendus sur les lieux et ont vite fait de mater les flammes répandues dans les deux étages de la bâtisse. Un court circuit, là aussi, a déclenché le feu.

Nouvelle expérience de la V-2

White Sands, Nouveau-Mexique, 18 (A.P.) — Une bombe volante allemande V-2, avec une longue traînée de feu, tout comme une comète, a atteint hier la hauteur de 111 milles dans l'air. Cette expérience est la meilleure conduite jusqu'ici. On attend que le film soit développé pour faire connaître les résultats exacts de l'expérience. Le projectile de 14 tonnes a dépassé en altitude le record établi au mois de juin, et il a atteint aussi la vitesse de 5,350 pieds à la seconde, soit plus d'un mille à la seconde et environ cinq fois la vitesse du son. La détonation a duré quelque 66 secondes. Pendant 44 secondes, l'oxyde de carbone a noirci l'atmosphère et le projectile est retombé à 27 milles au nord du point de départ.

L'éducation physique dans les écoles

Québec, 18 (D.N.C.) — L'éducation physique de nos garçons, sans être totalement négligée n'est pas organisée systématiquement. Les directeurs d'école professent l'opinion unanime qu'un programme de culture physique est possible à tous les degrés des cours, et ils ont fait le programme de l'instruction publique soit plus élaboré, mieux adapté aux besoins de tous. Ces conclusions découlent du rapport de M. l'abbé Camille Faucher aux membres de la Commission scolaire. Dans huit écoles de la Commission, 1,969 élèves font partie des cadets de l'armée, indique ce rapport préparé à la demande du notaire Raymond Cossette, commissaire. Des 24 écoles de la ville, 12 possèdent un corps de cadets, 4 des autres attendent une décision de la Commission ou de leur autorité enseignante avant de collaborer avec l'armée à ce sujet.

Le "Bill of Rights" d'Alberta

Edmonton, Alberta, 18 (C.P.) — La division d'appel de la Cour suprême d'Alberta a déclaré unanimement le "Bill of Rights" du gouvernement créditiste albertain inconstitutionnel, lorsqu'il s'ingère dans le domaine bancaire, mais constitutionnel quant au reste. Cette charte des droits albertains a été adoptée à la dernière session de la Législature. La Cour estime que celle-ci avait droit de déterminer une charte des droits des citoyens, de décréter des peines de chômage, de vicieuses, d'assistance éducative et médicale, l'assurance sociale, et de décréter un revenu annuel individuel de \$600. Mais la Cour estime que la Législature n'avait pas le droit de nommer un bureau de commissaires en crédit, d'exiger que des institutions de crédits soient sous licence provinciale, etc.

Réélection du Dr Arcade Perrier

Ottawa, 18 (D.N.C.) — Le Dr Arcade Perrier, réélu président du Club Richelieu-Hawkesbury. Les autres sont M. Gérard Chénier, vice-président; M. Emmanuel Gélisier, secrétaire; M. René Guillier, trésorier; MM. E. Savoie et F. Sauvé, maître de cérémonie; directeurs: le Dr Lafrance, MM. Omer Laurin, Noël Berthiaume et J. L. Cloutier.

Un avertissement à la Commission scolaire

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal avertit le public qu'elle n'a autorisé personne à solliciter des abonnements à sa revue pédagogique officielle L'École Canadienne.

Enquête préliminaire de Fernand Bergeron

Il est accusé d'homicide involontaire

L'enquête préliminaire de Fernand Bergeron, 19 ans, 25, boulevard Paris, accusé d'homicide involontaire, a été de la mort de M. Denis Charron, 52 ans, 1167, rue Sanguinet, mort des suites des blessures reçues lorsqu'il a été frappé par le camion que l'accusé conduisait sans permis, à début ce matin, devant le juge Armand Cloutier. De longs interrogatoires de la part de l'avocat de la défense, Me Yvon Jasmin, ont marqué cette première audience. Après que le médecin légiste, le Dr J.-M. Roussel, eut déclaré au juge que la mort de la victime était attribuable à une hémorragie méningée résultant de la fracture du crâne et de l'autre hémorragie résultant d'une fracture des côtes, M. L.-Ph. Groulx, 7124 Chambord, qui accompagnait l'accusé le soir du drame, a déclaré que ce soir-là, une pluie fine tombait. A l'endroit de l'accident, ce dernier admit avoir senti un choc, comme si le camion avait frappé le bord du trottoir ou le poteau d'une zone de sécurité, mais il n'y avait personne. Le camion filait alors à une vitesse d'environ 20 milles à l'heure. Trois autres témoins ont suivi M. Groulx dans la boîte. Ce sont M. L.-M. Chapdelaine, 3409, rue Gertrude, Verdun, qui suivait le camion en automobile et qui lui donna la chasse à la suite de l'accident, puis M. Marcel Montpetit et Eugène Bougie, qui accompagnaient M. Chapdelaine lors de leur poursuite.

Tous trois, qui avaient été questionnés par Me Henri Masson-Loranger, c.r., qui représente le ministère public dans cette affaire, ont été contre-interrogés longuement par Me Yvon Jasmin. Les trois témoins ont admis que Bergeron est arrêté chaque fois qu'il fallait aux intersections des rues et qu'il y avait de la lumière rouge. L'examen volontaire du prévenu a été fixé au 24 décembre et il demeure en liberté sous le même cautionnement sur immeuble.

La campagne électorale des conservateurs

Deux assemblées des progressistes conservateurs auront lieu d'ici la fin de la campagne électorale dans Richelieu-Verchères. La première se tiendra demain soir en la salle du marché de Sorel, et la seconde dimanche soir, en la salle paroissiale de Varennes. A Sorel, l'assemblée s'ouvrira à 8 h. 15, et les discours seront irradiés à la fin de la campagne électorale. Les orateurs seront MM. Ivan Sabourin, C.R., leader du parti progressiste conservateur pour la province de Québec; M. Etienne Duhamel, candidat officiel progressiste conservateur à l'élection complémentaire de lundi prochain dans Richelieu-Verchères; Me Léon Méthot, C.R., vice-président de l'Association progressiste conservatrice du Dominion; Me Patrick Delaney, C.R., de Granby; et M. Achille Dubeau, président de l'Association progressiste conservatrice de Montréal-Hochelaga. En outre, jeudi soir, également, Me Léon Méthot, C.R., adressera la parole au poste CJSO de Sorel de 8 h. 30 à 10 h. Les orateurs seront Me Ivan Sabourin, C.R., leader du parti progressiste conservateur pour la province de Québec; M. Etienne Duhamel, candidat officiel progressiste conservateur à l'élection complémentaire de lundi prochain dans Richelieu-Verchères; Me Léon Méthot, C.R., vice-président de l'Association progressiste conservatrice du Dominion; Me Patrick Delaney, C.R., de Granby; et M. Achille Dubeau, président de l'Association progressiste conservatrice de Montréal-Hochelaga.

Me Léon Méthot, C.R., adressera la parole au poste CJSO de Sorel de 8 h. 30 à 10 h. Les orateurs seront Me Ivan Sabourin, C.R., leader du parti progressiste conservateur pour la province de Québec; M. Etienne Duhamel, candidat officiel progressiste conservateur à l'élection complémentaire de lundi prochain dans Richelieu-Verchères; Me Léon Méthot, C.R., vice-président de l'Association progressiste conservatrice du Dominion; Me Patrick Delaney, C.R., de Granby; et M. Achille Dubeau, président de l'Association progressiste conservatrice de Montréal-Hochelaga.

Trois personnes voient la mort de près

Québec, 18 (D.N.C.) — Trois personnes: une femme et deux enfants, ont vu la mort de près hier soir, vers 6 h. 30, quand elles ont été intoxiquées par l'oxyde de carbone dans un appartement dans leur demeure, après l'explosion d'une tonne, au no 87 rue des Prairies. Elles ont été sauvées par l'arrivée opportune d'un jeune parent, M.-J. Beaudoin, fils de Mme Veuve J.-P. Beaudoin, qui s'apercevant du danger, courut pour se porter au secours des trois victimes.

Les ruines de l'ancien Château Saint-Louis

Québec, 18 (D.N.C.) — Du point de vue touristique et pour avancer d'un pas l'histoire régionale de Québec, ce serait une bonne chose de sortir de l'oubli les ruines de l'ancien Château Saint-Louis qui se trouvent sur la terrasse Dufferin et qui remontent à 1647. Le tricentenaire de Louis Jolliet, qui sera célébré l'an prochain, serait une occasion merveilleuse pour exécuter les travaux nécessaires à la mise en valeur de ces reliques du régime français. "Nous aurions alors des sites historiques aux deux bouts de l'ascenseur, dont l'une des entrées est située dans la maison Jolliet". C'est ce que déclarait hier soir, M. l'abbé Honoré Provost, sous-archiviste au Séminaire de Québec, lors de sa causerie sur "La maison de Louis Jolliet", présentée à une réunion de la Société d'histoire régionale.

Le message du Pape à l'occasion de Noël

Cité du Vatican, 18 (A.P.) — Le Pape Pie XII recevra les cardinaux et les prélats de la Curie Romaine, mardi le 24 décembre, et prononcera à cette occasion son allocution de Noël, à la radio du monde entier. Le message papal sera transmis par la radio du Vatican sur une bande de 31.06 et 19.87 mètres. L'émission commencera à 5 h. de l'avant-midi heure normale de l'est.

Témoin de Jéhovah condamné à l'amende

Sévère remontrance du recorder Mercier de Québec

Québec, 18. (C.P.) — John Maynard How, sévèrement dénoncé hier par le recorder Jean Mercier, comme témoin de Jéhovah, a de nouveau comparu ce matin sous une même accusation et a été trouvé coupable par le même recorder. How a été trouvé coupable aujourd'hui d'avoir illégalement distribué des brochures et a été condamné à une amende de \$100 plus la peine mensuriée. How a protesté de son innocence et a commencé le récit de son histoire. Le juge l'a interrompu et a dit qu'il connaissait cette histoire et qu'il n'avait pas l'intention de dépenser les deniers publics à l'entendre de nouveau. How a pris le chemin des cellules. Il n'y a pas eu d'appel encore.

Québec, 18 (D.N.C.) — En condamnant hier matin le Témoin de Jéhovah How, le recorder Jean Mercier a déploré de ne pouvoir imposer une peine adéquate "à la conduite fanatique et anarchique" de ce témoin. How devra payer \$40 d'amende et les frais ou passer deux mois en prison.

Au cours de son jugement, le recorder Mercier a déclaré: "Notre société chrétienne n'a pas besoin de ce que le prévenu appelle ses 'leçons d'éducation'. Elle a sa religion, ses prêtres, ses temples et en somme ce que les témoins de la plaignante ont réclamé, c'est le libre exercice de leurs croyances religieuses et ce qui en est le corollaire: c'est-à-dire que les gens comme How cessent de poursuivre les femmes et les enfants jusque dans leur foyer, qu'ils cessent de chercher, en les troublant, à les faire abandonner leurs croyances, en fin qu'ils les laissent dans la quiétude de leur foi et de leur famille". Dans son jugement, le recorder Mercier a qualifié de "charlatans de religion", les Témoins de Jéhovah.

En garde contre les Témoins de Jéhovah

Les Trois-Rivières, 18 — M. le chanoine Joseph Desjardis, curé de la paroisse Sainte-Cécile, a mis le public en garde contre la littérature insidieuse distribuée par les Témoins de Jéhovah et contre leur propagande séditeuse. "Ses agissements prouvent que cette secte ne veut aucun bien, dit le chanoine Desjardis. Sa mauvaise littérature doit être saisie et détruite pour empêcher qu'elle continue à répandre l'erreur et le mensonge. Elle s'attaque non seulement à la religion catholique et à ses prêtres, mais à toutes les religions, à l'autorité sous toutes ses formes, de même qu'à l'ordre établi". M. le chanoine Desjardis a rappelé que les Témoins de Jéhovah avaient été interdits durant la guerre, parce qu'ils dénéguaient les principes mêmes pour lesquels notre pays et les Alliés combattaient sur les champs de bataille. Aujourd'hui, ces colporteurs de mensonges et de calomnies s'en prennent à ce que nous avons de plus sacré et de plus cher.

Le curé de Sainte-Cécile a dit que toutes les forces chrétiennes, et non seulement les catholiques, devaient s'embriger dans la grande campagne entreprise par l'autorité constituée contre ces fauteurs de désordre.

Trois personnes voient la mort de près

Québec, 18 (D.N.C.) — Trois personnes: une femme et deux enfants, ont vu la mort de près hier soir, vers 6 h. 30, quand elles ont été intoxiquées par l'oxyde de carbone dans un appartement dans leur demeure, après l'explosion d'une tonne, au no 87 rue des Prairies. Elles ont été sauvées par l'arrivée opportune d'un jeune parent, M.-J. Beaudoin, fils de Mme Veuve J.-P. Beaudoin, qui s'apercevant du danger, courut pour se porter au secours des trois victimes.

Le premier ministre Drew opposé à une entente

Les relations fédérales-provinciales resteront un sujet de discussion pour des années à venir, déclare le premier ministre ontarien

Toronto, 18 (C.P.) — M. John Bracken, chef du parti conservateur fédéral, et M. George Drew, chef du parti conservateur ontarien parleront cet après-midi aux réunions des associations provinciales conservatrices.

Hier, M. Drew, dans un discours à l'Association des jeunes conservateurs, a déclaré que tant qu'il sera chef du gouvernement ontarien, il n'y a pas la moindre chance que le gouvernement ontarien signe une entente fédérale-provinciale qui centralise le pouvoir entre les mains d'un gouvernement incompétent à Ottawa.

Il a ajouté que les relations fédérales-provinciales resteront un sujet de discussion pour des années à venir, parce que même si le fédéral conclut des accords avec certaines provinces, ces accords ne valent que pour cinq ans, et qu'après toute la question revient sur le tapis.

"Tant que je serai chef du gouvernement cette province ne signera aucun accord avec le fédéral pour lui donner le pouvoir de nous dire ce que nous devons faire. Et nous continuerons à administrer ici avec le plein sentiment de nos responsabilités et de nos devoirs en vertu de la constitution, sans nous faire dire par M. King ou tout autre de ses assistants ce que nous pouvons faire."

Le gouvernement fédéral n'ira pas loin dans l'unité et la stabilité du Canada, à moins qu'Ontario et Québec reçoivent des offres qu'ils puissent accepter, car elles représentent tout de même 63 p.c. de la population canadienne. L'Association a rejeté une motion portant que l'Union Jack est le seul drapeau du Canada mais s'approuve l'idée que l'Union Jack soit incorporé dans un projet de drapeau canadien.

La raffinerie de St-Hilaire

On y a traité 18,000 tonnes de betteraves, cet automne

Québec, 18 (D.N.C.) — La raffinerie de sucre de St-Hilaire a traité, cet automne, 18,000 tonnes de betteraves, procurant ainsi à ses 1,166 fournisseurs un revenu brut de \$216,000. La superficie cultivée représente 2,096 acres d'un rendement moyen de 8.58 tonnes, à mettre en regard de 7.8 tonnes l'année précédente. La récolte de 1946 a doublé celle de 1945.

En communiquant ces renseignements aux agronomes et techniciens en culture betteravière, réunis ces jours derniers à la raffinerie provinciale pour élaborer le programme de production de l'an prochain, M. Louis Pasquier, agronome et gérant de la raffinerie, a précisé que, compte tenu de la sécheresse qui a sévi au moment le plus critique de la croissance des betteraves, le rendement obtenu est des plus satisfaisants. M. Pasquier a déclaré, de plus, que la situation du sucre au Canada est plutôt précaire, du fait de l'orientation que certains pays semblent vouloir imprimer à leur politique intérieure.

Les Etats-Unis et l'Angleterre désiraient abolir le rationnement du sucre le plus tôt possible. Les Etats-Unis, entre autres, auraient recours à des mesures de restriction sur les exportations de sucre brut dans le but de réaliser cette politique. Les cas échéant, les importations canadiennes de sucre brut seraient considérablement réduites et seule une production massive de betteraves sucrières pourra amoindrir les conséquences de cette éventualité.

A cette fin, la conférence agricole, tenue récemment à Ottawa, a demandé à toutes les provinces intéressées de porter au maximum, en 1947, la superficie en betteraves. On en fera 40,000 acres en Ontario, 14,000 acres au Manitoba, 31,000 acres en Alberta. On a prévu que la province de Québec pourrait ensemencer 10,000 acres de betteraves à sucre pour sa part.

Un grand nombre de cultivateurs ont fait, cette année, de la jachère d'été en vue d'ensemencer plus de betteraves. Tout indique que la récolte de 1947 sera la plus forte enregistrée dans notre province. Les cultivateurs sont invités à s'entretenir immédiatement avec leur agronome quant à la signature du contrat avec la raffinerie afin que celle-ci organise la distribution des semences et des machines pour qu'il ne se produise aucun retard dans l'exécution des opérations culturales. Le prix garanti pour la récolte de 1947 est \$12 la tonne.

MM. Raynald Ferron, sous-directeur des services au ministère de l'Agriculture, et J.-Ernest Dubé, directeur du service de la propagation, étaient présents à cette réunion, ainsi que M. J.-E. Lemire, directeur de la production betteravière, qui a remercié les agronomes de leur collaboration et sollicité leur concours pour la réalisation du programme de 1947.

Evasion de six prisonniers

Phoenixville, Pa., 18 (P. A.) — Six prisonniers à vie de l'armée, décrits par le service de l'Hôpital général de Valley Forge comme "dangereux et armés", se sont échappés la nuit dernière d'une cour de cet hôpital militaire.

Tous les policiers de l'Etat ont été mis en état d'alarme et le signalément des évadés a été donné. La police de Norristown, ville voisine, a dit que "nous comprenons que tous les hommes échappés sont des criminels qui sont à purger des sentences pour meurtres ou autres crimes graves". Les autorités de l'hôpital n'ont pas voulu expliquer comment les prisonniers pouvaient leur avoir échappé.

Séance du cabinet provincial

Québec, 18 (D.N.C.) — Le Conseil des Ministres siège cet après-midi à 3 heures, sous la présidence de M. Duplessis. Ce sera probablement la dernière séance avant Noël et la plupart des membres du cabinet sont au Parlement ce matin.

Le jubilé sacerdotal de Mgr Philippe Perrier

Messe, demain, en la basilique — Réception et dîner le soir, au Cercle Universitaire

Tous les amis, clercs et laïques, de Mgr Philippe Perrier, vicaire général de l'archevêché de Montréal, sont invités à la grand-messe solennelle qu'il célébrera, demain jeudi, à 9 h. 30 dans la matinée, en la basilique, à l'occasion du cinquantenaire de son ordination sacerdotale. M. le chanoine Groulx prononcera le sermon de circonstance. Le soir, à 6 h. 30, au Cercle Universitaire, il y aura réception et dîner, suivi de quelques discours. Le comité regrette d'annoncer qu'il ne lui reste plus de billets.

Il arrive à bon port après un long retard

Port Stanley, Ont., 18 (C.P.) — Le navire Chapparral, qui avait été rapporté disparu depuis dimanche, mais qu'il avait célébré un voyage autour du monde, est arrivé à Grand Haven, Mich., et Port Stanley, est arrivé à Charlevoix, la nuit dernière, a-t-on appris, aujourd'hui. L'anxiété des parents des membres de l'équipage de cet ancien garde-côte, avait été plus grande lorsqu'on a su que le navire n'avait pu rentrer qu'après un voyage de 100 jours, et du combustible pour une journée de plus.

Trois morts dans un incendie à Brookline

Brookline, Mass., 18 (P.A.) — Deux frères dans la vingtaine et une mère de 43 ans, sont morts et deux hommes ont été blessés en s'échappant, de bonne heure ce matin, d'un incendie qui a détruit un édifice de trois étages. La police a donné les noms suivants des victimes: Mme Thelma Starrett, occupant le premier plancher et propriétaire de la maison de rapport, Robert et Rupert Lewis, âgés respectivement de 23 et 28 ans, qui occupaient une petite suite, au troisième étage. Les pompiers estiment que les dommages s'élevèrent à \$40,000. Ils cherchent encore à établir les causes de ce désastreux incendie qui a apparemment débuté au premier plancher.

Commentaires sur l'épidémie en Angleterre

Toronto, 18 (P.C.) — Le Dr Alan Brown, surintendant de l'hôpital pour enfants dans cette ville, a prononcé une conférence où il déclare qu'aucun remède n'a encore été trouvé de ce côté de l'Atlantique pour guérir la gastro-entérite qui a tué 23 bébés dans cinq hôpitaux d'Angleterre. Le traitement Darrow, ainsi nommé en l'honneur du Dr Darrow, de l'Université Yale, consiste dans une injection intraveineuse de sels minéraux et principalement du chlorure de potasse. Il ne peut en aucune manière remédier à l'épidémie. Il a déjà été utilisé au Canada et aux Etats-Unis dans des cas d'ordre général.

PAX par l'abbé Paul LACHAPPELLE. Personne n'échappe à l'incertitude, à l'inquiétude et même à l'angoisse au sujet de questions telles que la vie, la foi, la vocation, la mort, l'éternité. L'auteur répond tous ces problèmes d'une façon simple et compréhensible. Vade-mecum précieux à la portée de tous. PAX est le livre de chevet du catholique d'action. Préface de Son Exc. Mgr Charbonneau. Volume de 464 pages avec illustrations. Au comptoir: \$1.50. Par la poste: \$1.60. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Santa Claus vs Saint Nicolas

Chaque année, vers cette époque-ci, une dépêche nous apprend que la Saint-Nicolas a été fêtée en Hollande parce que le Père Noël des petits Hollandais, c'est ce vieil évêque de Myre qui a fait tant de miracles en son temps, que la légende s'en est emparée, sinon pour le grandir, du moins pour le faire aimer davantage des enfants.

C'était un saint très populaire au moyen âge que les artistes ont représenté tant et plus dans les verrières, dans des tableaux célèbres qui se trouvent encore dans les galeries d'art européennes et même au Vatican.

Aujourd'hui, les calendriers ne donnent même pas la date de sa fête et ici, en Amérique, on n'en entend jamais parler, sauf quand des dépêches ou des journaux européens nous apprennent que saint Nicolas est toujours le patron des enfants sages et distributeur des friandises dans les soulers de Noël, comme en Hollande, en Belgique et peut-être quelques autres coins de la vieille Europe.

Pourtant, je me rappelle avoir chanté dans mon enfance un refrain où il était question de saint Nicolas, patron des écoliers, c'était sans doute une chansonnette française importée. En ce temps-là il était encore question de l'Enfant Jésus qui visitait les enfants dans la nuit de Noël, mais il a été remplacé depuis longtemps par Santa Claus que l'on a francisé en Père Noël.

Et maintenant, nos gens, du moins une forte proportion d'entre eux, appuyés d'ailleurs par la réclame commerciale, ont l'air de tenir au bonhomme Noël autant qu'au drapeau canadien. La seule différence, c'est que ce bonhomme qui appartient aux coutumes anglaises et américaines est à peu près indolore chez nous tandis que le drapeau, nous ne l'avons pas.

Le Père Noël, comme les vedettes de Hollywood, comme les divorces remarquables, jouit de tous les trucs de la publicité moderne et nos bons Canadiens, nos bonnes Canadiennes — du si bon monde! — suivent le courant et conduisent leurs enfants au Père Noël, mythe deux fois étranger pour nous. Par toutes les températures, dans des tramways et des magasins où l'on s'écrase, on mène les enfants recevoir un brimborion des mains du bonhomme Noël après que les petits ont cru entendre sa voix à la radio, répondant à la lettre qu'ils lui ont adressée, que journaux et panneaux-réclames ont reproduit à qui mieux mieux sa silhouette légendaire. La foi dans le Père Noël est bien entretenue. On se croirait aux Etats-Unis où une enquête faite par une revue féminine auprès de ses lectrices, l'an dernier, a révélé que 87 pour cent des abonnées qui ont répondu sont en faveur du mythe de Santa Claus.

Des pays comme la Hollande et la Belgique fêtent la Saint-Nicolas et présentent ce héros de l'histoire religieuse et de la légende comme le dispensateur des gâteries de Noël. Ici, au Canada, selon la coutume anglaise et américaine, nos gens conduisent leurs mioches vers Santa Claus, qui, même francisé, ne nous convient pas davantage qu'un drapeau étranger. Il y aurait certainement quelque chose à changer mais le courant est très fort et nos gens, bien peu réactionnaires. Ce serait pourtant si simple de revenir à l'Enfant-Jésus si l'on ne veut pas du bon saint Nicolas.

Germaine BERNIER

Conte de Noël



"Heureux le cher enfant qui prie Pour son soulier au nœud bouffant Afin que Jésus lui sourie! Aux yeux, le sort le leur défend Leur soulier dur, crevé souvent Dans quelle cendre satinée Le mettraient-ils, en y rêvant, Ceux qui n'ont pas de cheminée?"

Jean RICHEPIN

Un fin grésil glisse sur les vêtements sans les mouiller et garde fidèlement la tradition des Noël blancs de neige. Les tramways, retardés dans leur marche, vont d'une lenteur encore plus grande. Personne, pour une fois, n'y trouve à redire. Les bras chargés de colis emballés aux couleurs vives, chacun pense au foyer, aux derniers préparatifs des grandes réjouissances qui font de Noël, la fête du bonheur.

René, la casquette sur l'oeil, les deux mains dans les poches — et pour cause, les dernières mitaines usées n'ont pu encore être remplacées — regarde, sans les voir, le va-et-vient des tramways. La course des acheteurs retardataires.

Appuyé sur la vitrine du restaurant, le garçonnet, pensif, s'amuse à rouler une balle de neige.

René n'a pas toujours eu dix ans, et n'a pas toujours habité au poste de police. Plus jeune, il se souvient des Noël gais, où l'on faisait bombance et s'attardait la nuit entière à décharger l'arbre traditionnel de ses cadeaux. Ses parents n'étaient pas millionnaires, mais chacun était vêtu chaudement et mangéait trois repas par jour. La maisonnette, qu'ils habitaient dans la banlieue, loutée à prix raisonnable était propre et confortable. L'espace et l'air ne manquaient pas, il faisait bon y vivre.

Un jour, le propriétaire réclame sa maison, qu'il avait décidé d'habiter. Ce fut la course aux logements. Plus le temps avançait, plus l'inquiétude des parents grandissait. Les enfants s'en ressentaient. Il fallait rester sage, autrement... Les meubles du propriétaire arrivent, avant qu'un gîte n'ait été trouvé. Les enfants pleurent, le ménage traîne sur le trottoir.

René se réveille, un jour, dans une grande pièce, peu meublée, sans division, au deuxième étage d'un poste de police. Et depuis trois ans, cet abri temporaire est devenu le gîte de sa famille. On obtient finalement la permission d'entrer quelques meubles, mais l'atmosphère de cette grande pièce, aux murs tristes, où le soleil et la lumière ne peuvent entrer, est glaciale. Il y a aussi le logis de Madame Gauthier, identique au leur, qu'il faut traverser avant de ren-

contrer l'escalier qui conduit au premier. Et, elle n'est pas toujours commode, Madame Gauthier!

Machinalement, René fait quelques pas et met le nez dans la fenêtre de la cuisine du voisin. Madame Lapière, la mère de son ami Pierrot, est en train de mettre la dernière main à d'énormes tourtières. Les friandises s'accumulent sur un coin de la table.

Voilà pourquoi, sa maman à lui, René, était plus impatiente qu'à l'habitude dernièrement. Peut-être, pensait-elle au repas de Noël, dont le menu serait pareil à celui de tous les jours. Dame! quand on a neuf enfants, qu'il faut nourrir et habiller, et que le père a reçu pendant plusieurs semaines l'assurance-chômage, il faut plusieurs payes de chauffeur de taxi, avant qu'on réussisse à boucler le budget.

Continuant son chemin, d'un pas pesant, René se retrouve chez lui. "René, d'où viens-tu?" lui demande sa mère. La voix est plus gaie qu'à l'ordinaire. Que se passe-t-il? Superlipopette! D'où viennent ces victuailles? Maman a les mains dans la pâte. Les oranges voisinent avec les pommes, et les biscuits sont invitants au travers de leur emballage transparent. La vie est belle!

Les petits frères, assis sagement côte à côte, attendent que le festin soit prêt, en écoutant le conte de Noël que Lise, l'aînée, leur narre avec brio.

Le père lit son journal paisiblement. Est-ce que René se trompe? Il lui semble que les rides qui barrent son front sont moins prononcées qu'à l'habitude. Maman sourit tout en maniant, avec ardeur, le rouleau à pâte. Cette année encore, Noël sera joyeux pour René et sa famille! C'est que des amis inconnus ont pensé à eux.

* * *

Comme par les années passées, le Bureau d'assistance sociale aux familles enverra un panier de Noël aux familles les plus déshéritées parmi ses assistés.

Généreusement, faites parvenir vos envois à 445 rue St-François-Xavier, Montréal, P.Q. Pour l'achat d'un jouet: 50c, pour l'achat d'un diner 85. Toute contribution, si modeste soit-elle, sera reçue avec reconnaissance.



Bonmouton fait des jaquettes qui ont fort grand air et peuvent même accompagner la robe du soir.

EATON

Ouvert toute la journée le samedi jusqu'à Noël. Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30.



qués pour le port de tels chapeaux.

Où, Mesdames, il faut être élégantes toujours, se vêtir à son avantage, ne porter que ce qui nous va. Il faut savoir faire fi des décrets que lance la mode si cette mode se moque de la personnalité de chacune. Pourquoi avoir l'air tellement fatiguée sous un énorme couvre-chef alors que l'on est si élégante et si féminine en portant une petite toque? Vous avez le genre pour porter le volumineux, l'imposant, tant mieux alors. Soyez à la page. Sinon coiffez-vous selon votre personnalité propre et vous n'en serez que plus loüées!

De passage au Canada

La directrice des Services artistiques de la radiodiffusion nationale (émissions sur l'Amérique du Nord, 118 avenue des Champs-Élysées, à Paris, Mrs Marjorie Dunton, est de passage à Montréal ces jours-ci. Canadienne de naissance, originaire de Toronto, Mrs Dunton habite Paris depuis plusieurs années, où elle dirigeait, avant la guerre, un salon de haute couture, rue du Faubourg Saint-Honoré.

A la radio, Mrs Dunton prend la parole plusieurs fois par semaine sur les ondes courtes pour tenir les amis de la France, du Canada et des Etats-Unis au courant des événements grands et petits qui sollicitent l'intérêt de la femme élégante de Paris, les collections et les mouvements de la mode, les nouveautés et les engouements, les réceptions officielles et privées, comme les soucis et détails de la journée quotidienne. Ces émissions sont retransmises par nombre de stations de l'Amérique du Nord.

Mrs Dunton est arrivée sur notre continent en mission officielle française de la Radiodiffusion Nationale.

NOUS VENONS DE RECEVOIR UN NOUVEL ENVOI DE

ROBES DE CHAMBRE "TRAVEL PAK" EN NYLON

Chacune

28.50

Ces messieurs seront ravis d'en recevoir une pour cadeau. Elles sont confectionnées de nylon "Cohama" et sont de bonne coupe. Vêtement quasi indispensable à celui qui voyage.

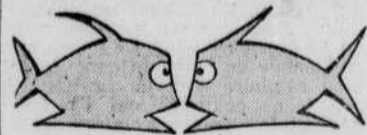
Notez-en les caractéristiques: Se plient dans petit sac "Travel Pak", à fermoir éclair, qui protège la robe de chambre. Se défont en un rien de temps. Légères, ne pèsent que 12 onces environ. Quadrillés rouge foncé, bleu, jaune et vert. Tailles 36 à 46.

Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

La ligne la plus élevée. — Le coiffeur téléphonique la plus élevée d'Europe. Lionel Jung, gouverneur français de l'Alsace, a inauguré la ligne téléphonique de la plus élevée d'Europe. Elle élève le "Petit Walsertal" au Vorarlberg, a inauguré la ligne téléphonique de la plus élevée d'Europe.

"Pas une histoire de pêche"



La qualité Gatehouse est réellement économique

LIVRAISONS

DU VENDREDI

8 a.m.

2.30 p.m.

TRUITE DE LAC — DORE — POISSON BLANC — MAQUEREAU — PETONCLES — EPERLANS — MORUE — FLETAN — SAUMON — FINNAN HADDIES.

HUITRES à la MESURE et sur ECALLES.

PL. 8121

Gatehouse

Retour des épouses de guerre

Quoique plus de 800 épouses de guerre soient arrivées au Canada cette semaine, il y en a encore pour plusieurs autres contingents.

RHUMES

de votre enfant, Pas de "drogues", Frictionnez avec du VICKS VAPORUB

Respirez plus librement

Mentholatum débarrasse les voies respiratoires, calme la toux et vous permet de respirer plus librement. Pots et tubes 30c.

MENTHOLATUM

reconforte tous les jours

pour Vitalité et une Meilleure Santé

La Nourriture du Dr Chase

Pour les Nerfs

d'après le bureau de la Croix-Rouge à Montréal, ville principale pour le passage de ces épouses de guerre au Canada.

Le navire Empire Brent vient de débarquer des centaines d'épouses à Halifax. Ensuite viendra le paquebot Samaria plus tard cette semaine. Puis il y en aura probablement d'autres. Mais c'est l'Aquitania qui terminera en toute probabilité l'arrivée des groupes considérables d'épouses au Canada. L'Aquitania est attendu à Halifax vers la mi-janvier.

Parmi les jeunes femmes du Corps de la Croix-Rouge canadienne qui arriveront d'Angleterre comme escortes à bord de l'Aquitania se trouve Mlle Gladys Holiday, de Montréal. Et parmi les escortes dans les trains qui accompagneront les épouses de Montréal au centre, dans le Ouest du Canada, il y aura plusieurs femmes de la Croix-Rouge montréalaise. Leurs noms n'ont pas été désignés encore; mais il est possible que l'une d'entre elles soit Mme L. M. Stuart, de Montréal, qui détient le record parmi toutes les femmes-escortes du Canada. Elle a en effet plus de trente voyages de Montréal à Winnipeg et retour à son crédit, ce qui veut dire plus de 93,000 milles en chemin de fer. Une autre serait Mlle Simone Masson, de Montréal, qui a fait 16 voyages et 45,000 milles.

Ce sont des jeunes femmes de Halifax qui escortent les épouses de guerre jusqu'à Montréal après leur débarquement à ce port de Nouvelle-Ecosse.

Avs important

Les épiciers et les bouchers sont priés de prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le "Bulletin des Vivres" du 16 décembre. Au bas du calendrier, on indique la valeur des coupons de sucre-conserves pour différentes denrées. Or, pour le sirop d'érable, on a inscrit 80 onces liquides alors qu'en réalité il s'agit de 48 onces liquides. En d'autres termes, la valeur du coupon sucre-conserves pour l'achat du sirop d'érable est toujours de 48 onces liquides.

L'élégance d'aujourd'hui

Il n'est pas d'élégance qui soit vraiment complète, sans de jolis accessoires

La science d'une modiste et celle d'un coiffeur ont une grande parenté. Même si les très jeunes peuvent se passer de chapeau, les moins jeunes savent que c'est l'ornement indispensable à une belle coiffure.

À Paris et dans les nombreux centres de couture, des milliers d'artistes se sont remis à travailler aux parures féminines. Tous les fabricants, du plus petit au plus grand, y vont de leur propre inspiration: aussi voit-on aux étalages des marchands à la mode d'innom-

brables chapeaux qui ne se ressemblent entre eux que par une ligne générale, si l'on peut dire, mais qui, tout de même, gardent chacun leur originalité.

Des quelques trente types de chapeaux créés au début de chaque saison, il en sort généralement un dont on adopte le thème principal, qui est hiver, est sans contredit, la hauteur et l'ampleur. Les chapeaux à l'ordre du jour sont volumineux, en voici d'ailleurs quelques modèles.



Un peu inattendus, faits de feutre, velours, jersey, fourrures, drapés, ils revêtent mille parures et accueillent les plumages les plus variés et en abondance, comme on ne le vit depuis longtemps. Imposants et lourds, les couvre-chefs s'inspirent des modes en vogue au début du XXe siècle. Les tresses ou la coiffure haute semblent tout indi-

Feuilleton du "Devoir"

CANADIENNES D'HIER

(Lettres familiales)

Par Marie Bonenfant — (Mme Michaud-Duval)

16. (Suite)

Un rayon de soleil se fraye un passage à travers les plantes vertes de la serre, à seule fin de faire renaître les yeux à demi clos de votre chatte d'Espagne, qui est étendue de tout son long dans votre fauteuil. Seule, la glace de l'étagère, placée à contre-jour, doit se contenter de refléter mon visage. Je viens de mettre ma toque, je l'incline sur l'oreille droite, je fais bouffer mes cheveux sur la gauche; je me crois seule avec la chatte, je ne vois à pas entendue venir et je me mire avec quelque

complaisance. Tout à coup, j'aperçois votre visage à côté du mien dans la glace. Vous souriez de ma coquetterie avec un grain de malice. Sans paraître le remarquer, je dis que je viens d'entendre sonner le Magnificat et que je veux être prête à partir afin de ne pas faire attendre la pouliche. Madame Pellet, Mlle Levrard, Delvina Duval (vous voyez que je me rappelle leurs noms) passent à ce moment sur le trottoir. Elles s'arrêtent sans vergogne pour me voir monter en voiture, en me dévisageant chacune à sa façon: l'une, béatement; l'autre, en pinçant le bec; la troisième, en accomplissant le tour de force de regarder à la fois ma personne et le bout de mon nez.

Mon beau cavalier a préparé ma place; sa frémissante pouliche ne lui donne pas le temps de faire des cérémonies. Il me pousse entre les deux peaux d'ours bordées de languettes bleues et rouges, se glisse auprès de moi, et nous voilà en route avant qu'il ait eu le temps d'introduire sa deuxième jambe

tion, je juge cette précaution inutile.

La porte s'ouvre. Régina entre. Elle est revenue de l'église en voiture avec votre jeune ami, et me dit qu'il ne peut pas venir à la maison parce qu'il doit tenir sa pouliche qui est impatiente de partir. Je sors précipitamment pour ne pas faire attendre la pouliche. Madame Pellet, Mlle Levrard, Delvina Duval (vous voyez que je me rappelle leurs noms) passent à ce moment sur le trottoir. Elles s'arrêtent sans vergogne pour me voir monter en voiture, en me dévisageant chacune à sa façon: l'une, béatement; l'autre, en pinçant le bec; la troisième, en accomplissant le tour de force de regarder à la fois ma personne et le bout de mon nez.

dans la voiture. Nos bonnes commères restent plantées, stupéfaites de la rapidité de l'enlèvement, prêtes à crier au scandale.

L'élégant sleigh rouge glisse et crisse sur les traces reluisantes des voitures qui reviennent des vêpres, suivi avec entrain par Fanny, la pouliche isabelle à queue et crinière blanche et brune. Son jeune maître me confie qu'il l'a domptée lui-même, qu'elle le connaît et obéit à son moindre signe. L'été dernier, à peine âgée de trois ans, elle a gagné la coupe aux courses des Trois-Saumons. Je lui en fais mon compliment; il m'en remercie d'un sourire, puis il fronce les sourcils et m'avoue qu'elle est un peu ombrageuse, mais qu'un mot d'encouragement suffit à la rassurer. S'il le désire, elle marche à pas mesuré comme un cheval de labour.

La fine petite bête trotte allégrement. Le gros du village étend loin derrière nous. Les maisons deviennent plus espacées et plus éloignées de la route; on voyait les deux bords de la vallée du Saint-Laurent et le fleuve nous accompa-

gnait. J'étais transportée entre deux montagnes bleues dans un pays enchanté.

L'air était vif; le soleil déclinant faisait étinceler la neige et clignoter les yeux. Je restais sans paroles devant la beauté de ce qui m'entourait, infiniment émue et désireuse de voir durer ce moment rare. Mais la pouliche ne l'entendait pas ainsi. Littéralement, elle volait entre les balises vertes de la route, au-dessus des belles ombres bleues qui s'allongeaient sur son passage. Les guides bien en mains, mon cavalier murmurait: "doucement, la petite, doucement!" Sa voix me berçait agréablement mais ne calmait pas la petite.

Comme nous arrivions en vue de la maison de son père et qu'il me désignait des cils, si l'on peut dire, en tournant à peine la tête, les bâtiments de la ferme, Fanny, qui obéissait au moindre geste, — quand cela lui plaisait, — obliqua vivement à droite, enfila l'allée à une allure immédiate et ne consentit à s'arrêter qu'à la porte de son écurie. Il ne nous restait plus, pour l'instant, qu'à descendre de voiture

re. Notre ami, un peu décontenancé, m'expliqua que, s'il avait été seul, il l'aurait bien maîtrisée, mais qu'en ma compagnie il n'avait pas voulu risquer de verser dans un banc de neige; il ajouta: "Attendez une minute, que je la mette dans; après, si vous voulez dire comme moi, on entrera se chauffer".

Les cheminées lançaient au ciel bleu de longues et fines bouffées blanches qui se coloraient légèrement aux derniers rayons de soleil. Lui, tout rond sur sa Lagrenide, n'attendait pour plonger que le moment où je me retournerais pour le voir jeter un pont d'or de dix-neuf milles de long sur les glaces flottantes de Saint-Laurent. Je montais les marches du perron à reculons pour ne rien perdre du spectacle. Toutes les fenêtres du voisinage flamboyaient et, quand la porte s'ouvrit, un pan de flamme nous précéda dans la maison. Tante Louise, qui lisait en tournant le dos à la fenêtre, se leva précipitamment, toute ahurie de cette intrusion, en laissant tomber ses *Annales de la Propagation de la Foi*. Pendant que son neveu me présentait et la mettait au courant

de notre mésaventure, M. Leclerc, père, qui fumait tranquillement sa pipe, en bras de chemise, devant la porte du poêle, au moment de notre arrivée, s'était esquivé pour endosser son veston. J'avais retiré mes gants et je présentais mes doigts à la chaleur du fourneau lorsqu'il reparut en tirant sur ses manchettes. Comme il venait de m'entendre nommer, j'ai voulu lui épargner l'ennui d'une nouvelle présentation et je lui ai tendu la main d'un geste vif en disant: "Bonjour, M. Leclerc. — Bonjour, mademoiselle..."

Vous auriez souri de son effarement, gros-maman. Il avait pris ma main dans la sienne et la tenait avec précaution, presque enferrmée, comme s'il y avait senti battre un petit cœur d'oiseau. Après un instant d'hésitation, tout rougissant, il courba sa tête grise et mit sur le bout de mes doigts un baiser que n'aurait pas désavoué le Français le plus homme du monde. Le geste, venant de lui, n'avait rien de banal; il n'est pas dans les habitudes canadiennes. Un peu confus de son audace, tout d'abord, il s'était vite remis et me considérait de ses yeux bleus, plus hardis de beaucoup que ceux de son fils, en souriant malicieusement. Encouragé par mon air amusé, il dit, mi-souriant, mi-galant:

(A suivre)

Collation des diplômes aux gardes-malades

La cérémonie s'est déroulée à l'Université de Montréal

Voici la liste des gardes-malades diplômés de l'Université de Montréal, session d'octobre 1946:

Hôtel-Dieu de Montréal

Révérendes Soeurs Félix Marie de Jésus, Marie-Théophile, Sainte-Valentine; Mlle Théo Beauville, Madeleine Benoit, Gabrielle Cadieux, Jacqueline Catudal, Rose-Aimée Chaput, Laurette Charette, Marie-Blanche Desrochers, Suzanne Dornon, Isabelle Dugas, Gabrielle Emard, Henriette Gagné, Marguerite Gicé, Rita Grégoire, Raymond Lacombe, Gabrielle Jolin, Jeanne Lacasse, Cécile Larocque, Claire Lefebvre, Raymond Marotte, Germaine Michaud, Lucille Papeau, Rita Pruneau, Jeanne d'Arc Regnière, Eliane Rolland, Fernande Salvaï, Madeleine Sarasin, Réjeanne Vezeau.

Hôpital Notre-Dame

Révérendes Soeurs Cécile Labonté, Julie Rutte, Mmes Marguerite Archambault, Jeanne Biron, Lucie Blanchard, Jeannette Boulanger, Berthe Charland, Louise Chevalier, Carmen Coriveau, Pierrette Colombe, Julienne Courchesne, Bernadette Cyr, Rita Cyr, Irène Désilets, Bernadette Filion, Lucie Forget, Rita Jobidon, Rolande Labelle, Lucie Laferté, Marguerite Lamontagne, Pauline Laurin, Fabienne LeBlanc, Roseline LeBlanc, Pierrette Lussier, Eveline Marion, Thérèse Mayrand, Marielle Morin, Laurence Neveu, Candide Ranger, Marguerite Ricard, Pauline Richard, Olive Robert, Yolande Robitaille, Louise Sainte-Marie, Jacqueline Saint-Onge, Camille Sauvé, Germaine Touchette, Monique Tremblay, Rose-Aimée Tremblay.

Hôpital Ste-Justine

Révérendes Soeurs Pauline Francoise de Jésus, I.D.S., Saint-Ambrise, M.L.C., Mlle Madeleine Abran, Lucie Bernier, Marie-Jeanne Boivin, Marie-Anne Gabana, Anne-Marie Dubois, Henriette Gauthier, Gilberte Laflamme, Marthe Lebrun, Marguerite Lebrun, Marguerite Mercier, Marguerite Piette, Edith Richard, Inelda Rioux, Louise Rioux, Magdeleine Séguin, Rita Tremblay, Gisèle Venne, Thérèse Zalloni.

Hôpital St-Joseph, Lachine

Mlles Claire Bérubé, Thérèse Brauh, Solange Charron, Yvette Dulong, Thérèse Faubert, Laurence Girard, Doris Lec, Monique Maror, Rita Morin, Jeannine Perron, Jacqueline Savard.

Hôpital St-Eusèbe de Joliette

Mlle Marie-Reine Majeau.

Hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville

Révérendes Soeurs Bernard du Croix, Hélène du Sauveur, Madeleine Lucie, Marie-Dominique, Mlles Marie-Blanche Beaudet, Cécile Boisjoly, Antoinette Cyr, Claire Gareau, Marguerite LeBlanc, Maria Maher, Pauline Marcell, Irène Martin, Rita Mathieu, Marguerite Riverin, Laurette Thouin.

Hôpital St-Jean-de-Dieu

Révérende Soeur Reine du Rosaire; Mlles Huguette Côté, Auréa Desrochers, Rita Morin.

Hôpital Ste-Jeanne d'Arc

Mlles Alma Filion, Marguerite Duguay, Pierrette Lapalme, Lorraine Lévesque, Suzanne Matte, Clotilde Ménard, Gabrielle Parenteau, Fiore Prud'homme, Colette Robert, Evelyne Rocray, Cécile Saint-Sauveur, Thérèse Tremblay.

Hôpital Général de la Miséricorde

Mlles Jacqueline Bélanger, Gertrude Blanchard, Aline Breton, Marcelle Ducharme, Gabrielle Laporte, Pauline Mayrand, Marie-Ange Saint-Michel, Suzette Tremblay.

Hôpital Saint-Luc

Mlles Lucile Cadoret, Henriette Cantin, Blanche Dionne, Rose-Anne Dumas, Raymond Haché, Cécile LeBlanc, Marie-Claire Lemay, Madeleine Paris, Cécile Pelletier.

Hôpital du Sacré-Coeur de Hull

Révérendes Soeur Adrien de la

Providence, Augustine-Marie, I.C.S., P.; Mlles Lucette Béland, Simone Cadioux, Thérèse Francoeur, Rita Mousseau, Jean Quigley, Jeanne Roy.

Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe

Mlles Marie-Thérèse Bourbeau, Monique Daigault, Irène Fredette, Lucille Gélinas, Berthe Lagué, Aimee Lanoie.

Hôpital St-Jean, Québec

Révérendes Soeurs Lucille Côté, Marie Drolet, Yvonne Viens; Mlles Françoise Belval, Solange Clairmont, Cécile Poissant, Lilliane Robert.

Hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke

Révérende Soeur Sainte-Mechtilde; Mlles Marcelle Blais, Gisèle Chamberland, Cécile Côté, Annette Doyon, Jeannine Fiset, Madeleine Gagné, Jeanne d'Arc Giroux, Marielle Guérrette, Madeleine Martel, Jacqueline Morel, Cécile Nadeau, Pierrette Pelletier, Ghislaine Thibault, Yolande Thibault, Marie-Anne Turcotte.

Hôtel-Dieu de Sherbrooke

Révérendes Soeurs Elisabeth de la Trinité, Lucie de l'Eucharistie; Mlles Léonie Beaudoin, Martha Bouffard, Emilienne Cambron, Marie-Joseph Choquette, Gabrielle Dallaire, Gisèle Dubéau, Yvonne Labbé, Alberta Lapointe, Jacqueline Legendre, Berthe Lemay, Anna Vigeant.

Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, Ville St-Laurent

Révérende Soeur Marie Stéphanie.

Sanatorium Prévoist, Cartierville

Mlles Madeleine Desjardins, Laurette Tougas.

Les funérailles de Mme E. Michaud

Une foule nombreuse de parents et d'amis s'est rendue, ces jours derniers, à l'église St-Stanislas, où avaient lieu les funérailles de dame Florida Cardinal, 4547, rue Delaudière, femme de M. J.-F.-Eugène Michaud, décédée après une courte maladie.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Hervé Leduc, qui a aussi chanté le service, assisté de M. l'abbé Emmanuel de Grandpré, diacre, et M. l'abbé Oscar Gravel, sous-diacre. Dans le chœur, on remarquait le Père Gratien, franciscain.

Dans le cortège, on remarquait: MM. F.-J.-Eugène Michaud, mari de la défunte, et trois fils; Denis, Pierre et Jean-Luc Michaud; D. Cardinal, J.-E. Brunet, Wilfrid Lapierre, V. Lessard, Georges Fife, Roland Michon, Alfred Paquin, J.A. Denis, Donat Kavanagh, B. Beaulac, R. Drouin, Charles Michaud, Hector Michaud, J.-G. Ratelle, J.-F. Gagnier, J.-A. Hotté, A. Loiseleur, Vianney Lebeau, Lucien Guillemette, R. Charbonneau, Léo Pénin, L. Boisvert, Dr A.-B. Lebel, P. Dubuc, Paul-Emile Morency, A. L'Heureux, René Rivest, Jacques Thibodeau, Aimé Dufort, André Buret, F. Bélaïr, Jos. Rochon, Adélaïde Blain, Bernard Rochon, Wm. Dagenais, Arthur Monagan, L.-G. Prévoist, Boudrias, J.-V. Gervais, Paul-Eugène Dufort, Maurice Michon, Alec. Robinson, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Ils ne se souviennent pas très bien

Deux jeunes bouchers ont comparu devant le juge Gustave Perreault, hier, pour répondre à l'accusation d'avoir sonné une fausse alarme. Les deux prévenus, Léo Perreault, 21 ans, 1887, rue Théodore, et Henri Guy, 19 ans, 2005 est, avenue Mont-Royal, ont protesté de leur innocence, en disant qu'ils ne se rappelaient pas très bien ce qui s'était passé. Le tribunal a fixé leur procès au 24 décembre. Cautionnement de \$100 à chacun.

A la Nativité d'Hochelaga

Le service d'éducation familiale — Conférence de M. l'abbé Irénée Lussier

Ces jours derniers, en la salle de l'école Adélaïde Langevin, sous les auspices du Service d'éducation familiale, section de la Nativité d'Hochelaga, un auditoire nombreux, attentif, a entendu pour la troisième fois consécutive l'aumônier du Service d'éducation familiale, M. l'abbé Irénée Lussier, à l'occasion de "l'éducation de la pureté chez les jeunes".

La complexité et l'étendue de ce thème ne pouvaient être présentées de façon à porter les fruits de vérité morale qu'il contient, en une seule séance, et c'est pourquoi le conférencier a annoncé qu'il n'avait pu étudier la thèse qu'en prenant l'enfant des sa naissance jusqu'à onze ans, mais qu'en janvier, lors de la reprise des activités du Service d'éducation familiale, il reviendrait compléter son travail, évoluant en cette deuxième cause, de l'âge de 12 ans jusqu'à la maturité de l'enfant.

M. l'abbé Irénée Lussier

"Rien n'est grand, rien n'est beau, rien n'est vital et fécond comme la pureté. C'est pourquoi nous allons exposer ce que Dieu a voulu faire, ce qu'il a fait, et quels secours il nous a donnés pour réaliser son dessein. L'éducation n'a d'autre tâche que celle d'élever les enfants dans la vérité. Pour enseigner aux enfants la fin que Dieu leur propose, et les moyens qu'il a mis à leur usage, nous devons ouvrir leurs yeux sur les réalités de la vie, telle que le bon Dieu les a faites.

"Si je remonte aux jours de mon enfance, vous demandant également de revenir avec moi à cette époque de notre vie, de vous rappeler les réponses pour le moins illogiques de nos bonnes mamans aux questions que notre curiosité enfantine posait, à savoir d'où venait notre petite soeur nouvelle, notre petit frère nouveau, l'impression que laissait en nous ces évasives réponses donnait libre cours à notre curiosité, et combien d'enfants trompés, perdirent confiance en leurs parents. Il vaud mieux apprendre à l'enfant la différence des sexes, pourquoi et la fonction, et ce par des mots que son intelligence peut saisir, admettre, raisonner, plutôt que l'exposer à se faire instruire par une personne nullement apte à ce délicat problème. Il vaud mieux à sa sécurité, de son bonheur futur.

"Il se présente à l'époque de l'adolescence des problèmes jusqu'alors insoupçonnés dont il faut que les parents sachent fournir la solution. L'ignorance n'est pas un vertu; vous devez renseigner vos fils et vos filles sur les choses qu'ils ont besoin de savoir et, par conséquent, le droit de ne pas ignorer. Sur ce point il n'y a pas d'hésitation possible. En général, au droit certain de savoir, correspond le devoir de parler. On n'a donc pas le droit de se taire toujours. Pourquoi l'unanimité des esprits s'est-elle, peu à peu, faite sur ce point, même au sein du catholicisme qui est le refuge de la chasteté et de la pureté. La raison est claire. Parce que nous n'avons pas le droit de priver l'enfant des vérités qui lui sont nécessaires pour faire son salut, pour bien agir, vivre en harmonie avec l'enseignement et de Dieu et de l'Eglise. Or, une certaine

connaissance proportionnée à ses besoins, des conditions de l'existence humaine, est absolument nécessaire à la vie morale de l'enfant, le jeune homme de demain. Donc un jour ou l'autre il faudra parler. Cette nécessité est plus ou moins pressante, actuelle, urgente, selon les circonstances le mettent plus ou moins aux prises avec les problèmes de la pureté. Les parents se doivent de veiller aux réflexes qui se produisent chez l'enfant. Parfois des vêtements trop serrés, une position gênant ses mouvements, que saisissez, peut produire chez lui un malaise sexuel, éveillant en sa jeune compréhension des choses qu'il ne saura pas expliquer, lesquelles seront néfastes à sa pureté. Désignés par la Providence pour être les éducateurs, les parents se doivent de leur fournir toutes les connaissances adéquates à leur âge. Le plus élémentaire bon sens nous avertit de défendre notre santé, notre vie, contre les hasards du brigandage. Mais le même bon sens nous conviait aussi que l'âme, plus précieuse que le corps, doit être protégée contre l'innombrable troupe de ses meurtriers.

"La mère peut pénétrer dans les replis de l'intimité de son enfant sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le tact, le cœur à cœur, qui naissent spontanément de la filiation naturelle, de la communauté de sang, ne sont pas des produits artificiels de la science, même de la pédagogie. Les réactions du tempérament sont beaucoup moins vives quand une mère apprécie le sentiment, sans froisser le sentiment, sans troubler la pudeur. Le droit, le

Coin de l'agriculteur

La culture de la vigne dans le Québec

Par le Dr L.-A. Gosselin, professeur à l'Institut agricole d'Oka, Service de la viticulture

L'intérêt que les lecteurs du Devoir ont apporté à l'article publié le 10 décembre montre toute l'utilité qu'il peut y avoir à des cours par correspondance sur la culture de la vigne et sur la vinification.

Les cours sont gratuits. Ils comprendront d'une part, pour le premier, la plantation et la culture de la vigne soit: le sol, la plantation, l'époque et méthodes, la taille, les insectes et les maladies. Les engrais, la valeur des vignes américaines et européennes, le mode de culture de l'une et de l'autre, etc., en somme tout ce qu'il faut savoir pour réussir cette culture et pour éviter tous les échecs que les débutants peuvent rencontrer.

Il en sera de même pour le second cours traitant de la vinification, soit le mode de fabrication des divers vins et des diverses recettes pour la fabrication d'un bon vin, allant de la cueillette jusqu'à la conservation des vins pour une époque indéterminée en y incluant un appendice sur la fabrication des vins champagnisés si on désire en fabriquer. L'auteur donnera ces cours. On pourra aussi indiquer la manière de faire le cidre et la bière. La bière faite à la maison n'a pas un coût supérieur de trois cents la bouteille, et elle est très facile à fabriquer.

Cependant, le salaire du professeur étant limité il ne peut assumer les frais de ces cours. Les cours seront distribués imprimés, et formeront chacun un volume où l'on pourra puiser tous les renseignements utiles. Pour les cas particuliers, on répondra personnellement par lettre. Le prix du cours est de cinq dollars, ce qui ne fait que défrayer les frais d'impression et d'envoi. Les frais sont payables à l'avance.

Le climat, comme tel, n'a guère d'influence sur la culture de la vigne. Nous avons plus de soleil et une période d'insolation plus longue ici, dans le Québec que dans les régions viticoles de France. C'est le soleil qui mûrit le raisin et c'est l'humidité du sol qui le gonfle.

Mais le froid de l'hiver est le plus grand destructeur des vignobles, et c'est la principale raison pour quoi les vignes européennes ne sont pas populaires ici. Elles gèlent en effet à une température de moins de 2 degrés sous zéro. Si on les cultive, il faut donc leur donner une protection spéciale.

Les vignes américaines étant plus résistantes aux rigueurs du climat, il n'est pas nécessaire de les protéger durant l'hiver. Dans l'article précédent, nous vous disions que la culture de la vigne était possible dans le Québec, nous vous donnons aujourd'hui la preuve de notre mot du 10 décembre.

Il est inutile d'essayer de cultiver la vigne, si les mois d'avril, le mai, de juin ont une température inférieure en moyenne à 55 degrés F. et pendant ceux de la maturation, c'est-à-dire, en juillet, août et septembre, une température moyenne inférieure à 65 degrés, il n'y a alors pas d'espoir de réussite. Par contre, là où la température atteint une moyenne de 65 degrés pour les premiers mois et de 75 pour les seconds, toutes les autres conditions égales d'ailleurs (facteurs écologiques), on peut obtenir des fruits d'excellente qualité et des vins de beaucoup de corps et de grand mérite.

Il n'y a aucune contrée au monde où la vigne pousse d'une manière parfaite, ni de contrées également où toutes les espèces de vignes puissent réussir. Le choix des variétés de vignes, soit pour la production du raisin de table, soit pour le raisin de cuve, est de première importance. Ceci est également vrai pour les autres cultures fruitières. Toutes les variétés de pommiers ne sont pas adaptées pour tous les climats de la terre et en particulier pour notre province.

Disons enfin que la vigne commence à produire dès la quatrième année à partir de la bouture ou de la graine semée. Ainsi, si vous achetez un plan de deux ans, votre vignoble commencera à produire deux ans après la plantation. Si le vignoble est bien entretenu et pour certaines variétés, la vigne donnera des raisins dès la troisième année.

Champion du Québec Saint-Hyacinthe. (D.N.C.) — M. Gabriel Lamoureux, premier fabricant de fromage à l'École de laitière de la province de Québec, sise à Saint-Hyacinthe, s'est classé champion du Québec à l'exposition de fromages de l'Empire britannique.

L'HERITAGE et AUTRES CONTES par RINGUET de l'Académie Canadienne-Française

Les récits réunis dans ce volume conduisent le lecteur, du Canada à Tahiti, en passant par le canal de Panama. Qu'il évoque la vie d'un petit village canadien, ou qu'il décrive la nature exotique des îles du Pacifique, Ringuet montre le même talent fait de sobriété et de force.

Volume de 184 pages. Au comptoir: \$1.25 Par la poste: \$1.30 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

coopérative agricole des producteurs de lin de St-Maurice, dont la linerie se trouve située dans la paroisse d'Yamachiche.

La remise nette aux coopérateurs pour ces six années s'est élevée à \$114,394.45, tandis que le revenu brut atteignait \$633,865.47.

Les frais d'usage pour la même période ont présenté une somme de \$219,803.02 dont près des trois quarts, soit une somme de \$155,216.78, ont été payés en salaires.

La meilleure année de la coopérative Saint-Maurice fut 1943, où le revenu moyen à l'arpent s'éleva à \$84.08.

L'an dernier, le revenu moyen fut de \$48.51 l'arpent.

Quoiqu'il en soit des hauts et des bas, le revenu moyen est de beaucoup supérieur à celui de plusieurs autres cultures.

Un Témoin de Jéhovah devant le juge Fontaine William Neave, témoin de Jéhovah, arrêté par la police provinciale, a comparu hier, devant le juge T.-A. Fontaine. Neave est accusé d'avoir colporté sans permis, les 20 septembre et 9 octobre, dans La Prairie.

Plusieurs témoins ont été entendus, puis l'instruction de l'affaire a été reportée au 3 janvier prochain, afin de permettre à la poursuite de continuer sa preuve.

On a révélé que Neave aurait été possesseur d'une carte indiquant qu'il était ministre de Jéhovah et qu'il aurait distribué, de porte en porte, des livres intitulés "Ennemis" et des pamphlets portant les titres suivants: "Royaume de Dieu", "Gouvernement et Paix" et "Désir".

Le secrétaire de la municipalité de La Prairie qui occupe pour la poursuite, a déclaré que le prévenu ne possédait pas de permis municipal pour faire la distribution ou le colportage.

L'Association des fonctionnaires de la province

A l'assemblée générale annuelle tenue le 13 courant, le Dr Marc Bergeron, officier médical de l'Unité sanitaire locale, a été reçu pour un quatrième mandat président de la filiale Saint-Hyacinthe de l'Association des fonctionnaires de la province.

Les autres membres du comité de régie sont: 1er vice-président, M. Gaston Bruneau, L.C.; 2e vice-président, M. Armand Robert, agronome; secrétaire, M. Jean-Rodolphe Boudrias; trésorier, M. Roger Saint-Pierre, agronome; directeurs pour Saint-Hyacinthe, MM. Amédée Lacroix, gérant local de la Commission des liqueurs; J.-René Roy, L.C.; Bernard Cosselle, agronome, et le Dr Henri-L. Béard, directeur de l'École de laitière. Les directeurs de l'extérieur sont: M. le Dr Jean-Marie Tremblay, de Sorel; pour Bagot, M. le Dr Désiré-L. Auger; pour Shefford-Missisquoi, M. J.-M.-A. St-Denis, agronome. L'aviseur légal est M. Lionel Leblanc, avocat, percepteur du revenu provincial.

Chute sur le trottoir Jacques Desmarais, un garçon de 13 ans, domicilié à 2209, rue Cartier, a fait une chute sur le trottoir en jouant. Il s'est fait une entaille au sourcil droit et a reçu des coups étrangers dans les yeux et dans les oreilles. Des soins lui ont été prodigués à l'hôpital Notre-Dame.

La culture du lin Trois-Rivières. — En six ans, soit de 1940 à 1945 inclusivement, la culture du lin a donné un revenu annuel moyen de \$49.90 l'arpent aux membres de la Société

Courrier du Saguenay

Chicoutimi, 18. (D.N.C.) — Invité d'honneur au dîner-causerie mensuel de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, M. Pierre Lorion, consul général de France à Québec, a exposé la situation économique de la France et ses possibilités de commerce extérieur, particulièrement en ce qui concerne l'exportation. La soirée était sous la présidence de M. Arthur Tremblay, président de la Chambre, qui avait à ses côtés le président régional, M. J.-A. Néron, qui est aussi le président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi.

M. Lorion a d'abord décrit la tragique situation de la France au lendemain de la guerre. Les spoliations de toutes sortes par les Allemands qui ont coûté à la France 20 milliards de piastres. Les destructions, sans compter l'usure accentuée de l'outillage de production, représentant plus de 18 milliards de dollars. Il y a aussi les dommages aux personnes et les déportations en Allemagne qui a bénéficié de 12,500,000,000 d'heures de travail par les Français. Le total des pertes est de l'ordre de 45 milliards de dollars, soit 42 pour cent du capital de la nation et 180 pour cent du revenu annuel d'avant la guerre.

M. le consul montre ensuite comment la France est en train de se relever à une très vive allure, grâce au plan Jean Monet et à l'effort magnifique de toute la nation. La production du charbon, l'équipement électrique, les chemins de fer, la marine marchande, l'agriculture, la production manufacturière, tout est en voie d'immense progrès et l'on espère que la situation sera redevenue normale d'ici quelques années, grâce en partie au prêt du Canada et des Etats-Unis qui permet de recevoir de ces pays les matières essentielles à ce relèvement.

Le but du congrès a été de trouver les moyens d'améliorer l'emballage, la conservation et le transport des bleuets afin de conserver le marché américain et de concurrencer Terre-Neuve.

Le congrès sur les bleuets

Un congrès provincial sur les bleuets s'est ouvert à Chicoutimi. C'est une initiative du conseil d'orientation économique du Saguenay. Le congrès groupe une centaine de spécialistes dans la question des bleuets. On remarque plusieurs congressistes des Etats-Unis, de Toronto, d'Ottawa, de l'Abitibi et de divers autres points du pays.

La bienvenue a été souhaitée par le maire Smith, de Chicoutimi. Le congrès est présidé par M. W.-E. Dugal. Le congrès a été ouvert par M. J.-A. Héron, président du conseil économique. Parmi les officiels on remarque des représentants des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Lorion, consul général de France à Québec, M. J.-A. Dion, député fédéral du Lac St-Jean. Le congrès a porté sur la cueillette des bleuets, l'emballage, l'inspection, la congélation, le transport, l'organisation d'un office de vente, etc.

Le but du congrès a été de trouver les moyens d'améliorer l'emballage, la conservation et le transport des bleuets afin de conserver le marché américain et de concurrencer Terre-Neuve.

Service de Librairie du "Devoir"

La France s'applique à produire le plus possible pour l'exportation afin de rétablir son équilibre commercial. Elle exporte déjà des soieries, des articles de modes, des bijoux, des parfums, des automobiles, des produits chimiques, des produits pharmaceutiques, des objets d'optique, etc.

M. le consul général a invité les hommes d'affaires à faire du commerce avec son pays et il a fourni tous les détails nécessaires à ce sujet.

Après la conférence, M. Lorion a répondu à toutes les questions d'ordre pratique que l'auditoire lui a posées concernant les échanges commerciaux avec la France.

L'assemblée a profité de cette réunion pour adopter une résolution de félicitation à l'adresse de M. Duplessis, et de M. Talbot, pour l'annonce de l'ouverture prochaine d'une grande industrie du zinc à Arvida et pour les démarches concernant la réouverture des moulins de Chicoutimi.

Le congrès sur les bleuets Un congrès provincial sur les bleuets s'est ouvert à Chicoutimi. C'est une initiative du conseil d'orientation économique du Saguenay. Le congrès groupe une centaine de spécialistes dans la question des bleuets. On remarque plusieurs congressistes des Etats-Unis, de Toronto, d'Ottawa, de l'Abitibi et de divers autres points du pays.

La bienvenue a été souhaitée par le maire Smith, de Chicoutimi. Le congrès est présidé par M. W.-E. Dugal. Le congrès a été ouvert par M. J.-A. Héron, président du conseil économique. Parmi les officiels on remarque des représentants des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Lorion, consul général de France à Québec, M. J.-A. Dion, député fédéral du Lac St-Jean. Le congrès a porté sur la cueillette des bleuets, l'emballage, l'inspection, la congélation, le transport, l'organisation d'un office de vente, etc.

Le but du congrès a été de trouver les moyens d'améliorer l'emballage, la conservation et le transport des bleuets afin de conserver le marché américain et de concurrencer Terre-Neuve.

Tous les enfants aiment les livres à colorier

Table listing children's coloring books for sale, including titles like 'J'APPRENDS A COMPTER', 'MON HISTOIRE NATURELLE', and 'MON ALBUM DE HOCKEY' with prices.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

SACS DE THÉ "SALADA" Economiques

Voitures supplémentaires pour le temps des fêtes

D'après M. A. A. Gardiner, directeur général du service des voyageurs du Réseau national, à l'occasion de la fête de Noël et du Jour de l'An, le chemin de fer attellera ses trains supplémentaires à tous ceux qu'il fera circuler des trains spéciaux sur sa route Montréal-Ottawa, Montréal-Les Laurentides, Montréal-Rawdon, Montréal-Hawkesbury, Hemmingford et Huntingdon.

La Turquie se débarrasse des communistes

Istanbul, 17 (A.P.) — L'armée turque a cadencé huit imprimées aujourd'hui à Istanbul, empêchant ainsi l'impression et la distribution d'organes "à tendance communiste" et a mis hors la loi les sections de deux nouveaux partis politiques décrits comme "étant dirigés à la manière communiste par des personnes qui ont des tendances extrémistes communistes".

SERVICES AUGMENTÉS POUR LES FÊTES

Advertisement for increased bus services during the holidays, listing dates and routes, with a logo for 'LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL'.

Mais enfin... quand recevrons-nous notre voiture?



Nul ne sait mieux que vous, Madame, combien il est difficile de se procurer les mille et un objets nécessaires à une parfaite maîtresse de maison. Eh bien! nos problèmes (dans un autre ordre d'idées) sont tout à fait semblables aux vôtres: nous nous efforçons sans répit à obtenir le métal, les organes, bref, tout le matériel sans quoi nous ne pourrions fabriquer nos véhicules. Songez qu'une de nos automobiles de 1946 renferme plus de 25,000 pièces! Qu'il en manque une seule... la production tout entière peut en être entravée.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED. DIVISION FORD-MONARCH • DIVISION MERCURY-LINCOLN

Instabilité des cours américains et canadiens

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stocks and their prices.

Reflets de la Bourse

Le ton est devenu erratique cet avant-midi sur le marché de New-York après avoir été légèrement à la baisse hier.

Le commerce des bestiaux

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal durant les premiers jours de la semaine: 1006 bêtes à cornes, 2021 moutons et agneaux, 2227 porcs et 1399 veaux.

Tooke Bros. Ltd

Fractionnement proposé des actions ordinaires sur une base de quatre pour une

Tooke Bros. Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'à une assemblée des administrateurs tenue le 16 décembre 1946, il a été décidé de consentir à M. J. B. Gunn, un employé de la compagnie, une option sur 675 actions du trésor au prix de \$32 l'action.

LE CURB DE MONTREAL

Table of commodity prices for Montreal, including various goods and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stocks and their prices.

Le dollar canadien était à la baisse de 1/16 de point à un escompte de 5 1/16 pour cent par rapport au dollar américain.

Found Lake Gold Mines Limited a reçu le Curb de Montréal qu'elle a reçu de M. W. G. Chipp la somme de \$9,000 en paiement de 60,000 actions sur lesquelles il avait une option au prix de 15 cents chacune.

Les administrateurs de Canadian & Foreign Securities Co., Ltd. ont déclaré un dividende supplémentaire de 2 cents par action, en plus du dividende de 10 cts, tous deux payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 17 janvier.

M. W. B. Maxwell, président de Consolidated Beattie Mines Ltd, a annoncé aujourd'hui que Ventures et Nipissing Mining ont rempli leurs engagements, relativement à la souscription d'actions de Beattie.

Le gouvernement américain a annoncé aujourd'hui le rachat de \$13,133,500 d'obligations 3%, échéant le 1er janvier.

Les actions privilégiées de Viaw se vendent aujourd'hui ex-dividende de 1 1/4%.

Les administrateurs de Tooke Brothers Limited ont approuvé aujourd'hui la subdivision du capital-actions ordinaire sur une base de quatre actions pour une. Ce projet sera soumis aux actionnaires de la compagnie à l'assemblée annuelle qui sera tenue au cours du mois de mars.

Mergenthaler Linotype Company a réalisé des profits nets de \$141,303 durant l'exercice financier terminé le 30 septembre, soit l'équivalent de \$1.76 par action en regard de \$1.42,923 ou \$6.12 par action l'an dernier.

New-York, 18 (A.P.) — Le marché de New-York a affiché un ton irrégulier cet avant-midi, et les variations ont été prononcées. Légèrement à la baisse étaient American Telephone, Southern Pacific, International Nickel, Bethlehem, Kennecott et Southern Railway.

Table of oil prices for Montreal, including various grades and their prices.

Le ton est devenu erratique cet avant-midi sur le marché de New-York après avoir été légèrement à la baisse hier.

Les administrateurs de Canadian & Foreign Securities Co., Ltd. ont déclaré un dividende supplémentaire de 2 cents par action, en plus du dividende de 10 cts, tous deux payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 17 janvier.

M. W. B. Maxwell, président de Consolidated Beattie Mines Ltd, a annoncé aujourd'hui que Ventures et Nipissing Mining ont rempli leurs engagements, relativement à la souscription d'actions de Beattie.

Le gouvernement américain a annoncé aujourd'hui le rachat de \$13,133,500 d'obligations 3%, échéant le 1er janvier.

Les actions privilégiées de Viaw se vendent aujourd'hui ex-dividende de 1 1/4%.

Les administrateurs de Tooke Brothers Limited ont approuvé aujourd'hui la subdivision du capital-actions ordinaire sur une base de quatre actions pour une. Ce projet sera soumis aux actionnaires de la compagnie à l'assemblée annuelle qui sera tenue au cours du mois de mars.

Mergenthaler Linotype Company a réalisé des profits nets de \$141,303 durant l'exercice financier terminé le 30 septembre, soit l'équivalent de \$1.76 par action en regard de \$1.42,923 ou \$6.12 par action l'an dernier.

New-York, 18 (A.P.) — Le marché de New-York a affiché un ton irrégulier cet avant-midi, et les variations ont été prononcées. Légèrement à la baisse étaient American Telephone, Southern Pacific, International Nickel, Bethlehem, Kennecott et Southern Railway.

Table of oil prices for Montreal, including various grades and their prices.

Le ton est devenu erratique cet avant-midi sur le marché de New-York après avoir été légèrement à la baisse hier.

Les administrateurs de Canadian & Foreign Securities Co., Ltd. ont déclaré un dividende supplémentaire de 2 cents par action, en plus du dividende de 10 cts, tous deux payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 17 janvier.

M. W. B. Maxwell, président de Consolidated Beattie Mines Ltd, a annoncé aujourd'hui que Ventures et Nipissing Mining ont rempli leurs engagements, relativement à la souscription d'actions de Beattie.

Le gouvernement américain a annoncé aujourd'hui le rachat de \$13,133,500 d'obligations 3%, échéant le 1er janvier.

Les actions privilégiées de Viaw se vendent aujourd'hui ex-dividende de 1 1/4%.

Les administrateurs de Tooke Brothers Limited ont approuvé aujourd'hui la subdivision du capital-actions ordinaire sur une base de quatre actions pour une. Ce projet sera soumis aux actionnaires de la compagnie à l'assemblée annuelle qui sera tenue au cours du mois de mars.

Mergenthaler Linotype Company a réalisé des profits nets de \$141,303 durant l'exercice financier terminé le 30 septembre, soit l'équivalent de \$1.76 par action en regard de \$1.42,923 ou \$6.12 par action l'an dernier.

New-York, 18 (A.P.) — Le marché de New-York a affiché un ton irrégulier cet avant-midi, et les variations ont été prononcées. Légèrement à la baisse étaient American Telephone, Southern Pacific, International Nickel, Bethlehem, Kennecott et Southern Railway.

Table of oil prices for Montreal, including various grades and their prices.

Bourse de Toronto

Toronto, 18 (C.P.) — Les industriels et les mines d'or ont montré un peu plus de fermeté ce matin sur le marché de Toronto et les opérations se sont poursuivies à une bonne allure.

Les mines d'or paraissent plus soutenues qu'hier et à la hausse étaient Froisher, Macdonald, Macleod-Cockshutt, Sylvanite, Heva et Jackson. Smelters s'est raffermi dans les métaux usuels mais Steep Rock et East Sullivan ont perdu du terrain.

Bourse de Montréal

Montréal, 18 (C.P.) — Les cours locaux ont affiché un ton ferme à irrégulier durant la première partie de la séance aujourd'hui, toutefois le marché a montré de l'activité.

Dividendes déclarés

Viceroy Manufacturing Co. 9 cts par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Les changes

Ottawa, 18 (C.P.) — La commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente.

Les obligations

Table of bond prices for Montreal, including various government and corporate bonds.

QUAND VOUS ACHETEZ À TEMPÉRAMENT

Quel que soit l'article que vous désirez acquérir, si vous décidez de l'acheter à tempérament demandez au marchand-vendeur ou au fabricant de le financer par l'entremise de Laurentide Acceptance.

Que l'achat projeté soit une automobile, un camion, un brûleur à l'huile, de l'outillage de garage, une chaise de dentiste, l'achat à tempérament de la marchandise que vous désirez vous permettra de payer à même vos revenus sans entamer vos économies ou sans affaiblir les disponibilités de votre commerce.

Les plans d'achats à tempérament Laurentide Acceptance offrent à l'acheteur le maximum de protection pour lui-même en plus des autres avantages nombreux, le tout à taux très bas.

Laurentide Acceptance Corporation LIMITED Société essentiellement canadienne 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — PL. 6293

Henri J. Parent, gérant Roland Thérien, président

Recettes moindres du P. C.

Durant la semaine terminée le 14 décembre, les recettes du Pacifique Canadien ont accusé une baisse de \$238,000, elles ont été de \$5,648,000 en regard de \$5,886,000 durant la même période l'an dernier, soit une diminution de 4.0 pour cent.

Production de clous plus élevée

Ottawa, 18 (C.P.) — Notre production de clous en octobre a atteint 3,000 tonnes contre 1640 tonnes le mois précédent. Quant à notre production de fil de fer, pour octobre, elle atteint 744 tonnes en regard de 741 tonnes en septembre et la production de fil d'acier s'est élevée à 10,706 tonnes vs 3476.

M. L.-Paul DUCHAINE, C.G.A., président de Luder Duchaine Inc., de Québec, qui vient d'être élu président de "Certified General Accountants Association of the Province of Québec".

Succession vacante de feu Samuel Kuciek

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 27 novembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.

Succession vacante de feu Dame Celanire Alain, veuve de Charles Johnson

Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante par un jugement rendu le 10 décembre 1946 par un juge de la cour supérieure résidant à Montréal dans le district de Montréal et que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (C.G.O. VI, c. 62) il est le curateur d'office à cette succession.



M. L.-Paul DUCHAINE, C.G.A., président de Luder Duchaine Inc., de Québec, qui vient d'être élu président de "Certified General Accountants Association of the Province of Québec".

Publication sur l'alimentation des volailles

La publication révisée No 541, intitulée "Aliments et alimentation des volailles" publiée par le ministère fédéral de l'Agriculture, explique l'alimentation des volailles de façon à permettre au lecteur peu renseigné de se familiariser avec les termes scientifiques plus ou moins employés dans la description des aliments.

Hors-liste

Table of exchange rates for various currencies and locations.

Marché des changes

Table of exchange rates for various currencies and locations.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc.

N. MARTINEAU & FILS 1019, rue BLEURY, BE. 2318 (entre Vitré et Lagacette) BE. 2219

ENCADREURS

WISITAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT MANUFACTURIERS

Cartes professionnelles

MEDECIN

Électricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois L.O.M.C. F.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris

AVOCATS

Trudeau, Beaugard & Beaulieu AVOCATS ET PROCUREURS

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, câbles, transformateurs, radiateur, etc.

OPTOMETRISTES OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.D. OPTOMETRISTE Spécialité: Examen de la vue - Ajustement de verres de contact PHANUËF & MESSIER

Examen des yeux

Léo-Paul TROTTIER, o.d. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN 1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

Claude Mailhot, D. Ps.

Docteur en psychologie de l'Université de Montréal. Consultations sur demande 874 est, Sherbrooke - FA. 3676-WA. 2146

EXTERMINATEUR

LE NOUVEAU MEURTRIER Détruit la vermine de toutes sortes. Spécialité: poison à rats. Le tue, le fait sécher, ne laisse aucune odeur. OUVRIAGE FAIT PAR EXPERT

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN Propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, câbles, transformateurs, radiateur, etc.

ENCADREURS

WISITAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT MANUFACTURIERS

Cartes professionnelles

MEDECIN

Électricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois L.O.M.C. F.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris

AVOCATS

Trudeau, Beaugard & Beaulieu AVOCATS ET PROCUREURS

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, câbles, transformateurs, radiateur, etc.

ENCADREURS

WISITAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT MANUFACTURIERS

Cartes professionnelles

MEDECIN

Électricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois L.O.M.C. F.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris

AVOCATS

Trudeau, Beaugard & Beaulieu AVOCATS ET PROCUREURS

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, câbles, transformateurs, radiateur, etc.

OPTOMETRISTES OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.D. OPTOMETRISTE Spécialité: Examen de la vue - Ajustement de verres de contact PHANUËF & MESSIER

Examen des yeux

Léo-Paul TROTTIER, o.d. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN 1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

Claude Mailhot, D. Ps.

Docteur en psychologie de l'Université de Montréal. Consultations sur demande 874 est, Sherbrooke - FA. 3676-WA. 2146

EXTERMINATEUR

LE NOUVEAU MEURTRIER Détruit la vermine de toutes sortes. Spécialité: poison à rats. Le tue, le fait sécher, ne laisse aucune odeur. OUVRIAGE FAIT PAR EXPERT

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN Propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, câbles, transformateurs, radiateur, etc.

ENCADREURS

WISITAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT MANUFACTURIERS

Cartes professionnelles

MEDECIN

Électricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois L.O.M.C. F.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris

AVOCATS

Trudeau, Beaugard & Beaulieu AVOCATS ET PROCUREURS

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, câbles, transformateurs, radiateur, etc.

OPTOMETRISTES OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.D. OPTOMETRISTE Spécialité: Examen de la vue - Ajustement de verres de contact PHANUËF & MESSIER

Examen des yeux

Léo-Paul TROTTIER, o.d. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN 1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

Claude Mailhot, D. Ps.

Docteur en psychologie de l'Université de Montréal. Consultations sur demande 874 est, Sherbrooke - FA. 3676-WA. 2146

EXTERMINATEUR

LE NOUVEAU MEURTRIER Détruit la vermine de toutes sortes. Spécialité: poison à rats. Le tue, le fait sécher, ne laisse aucune odeur. OUVRIAGE FAIT PAR EXPERT

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN Propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, câbles, transformateurs, radiateur, etc.

ENCADREURS

WISITAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT MANUFACTURIERS

Cartes professionnelles

MEDECIN

Électricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois L.O.M.C. F.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris

AVOCATS

Trudeau, Beaugard & Beaulieu AVOCATS ET PROCUREURS

Les Bruins joueront samedi contre le Canadien

Le Tricolore confiant pour sa prochaine joute

Le Canadien se prépare soigneusement en vue de sa prochaine partie des séries de la Ligue Nationale car il veut à tout prix sortir vainqueur de cette rencontre afin de ne pas perdre de terrain dans la course au championnat. Les Leafs de Toronto auront à jouer trois parties d'ici dimanche soir tandis que le Bleu Blanc Rouge n'aura qu'à participer à deux rencontres et si les Torontois sont favorisés dans leurs joutes de fin de semaine ils pourront augmenter leur avance sur le Tricolore mais des surprises sont toujours possibles même quand leurs meneurs ont à batailler contre les clubs qui occupent les dernières positions du circuit.

Les joutes du Canadien ont pris part à de longues pratiques cette semaine et continueront à se préparer jusqu'à vendredi soir. Inutile de dire que les protégés de Dick Irvin seront en excellente condition physique pour samedi alors que les Bruins viendront leur disputier la victoire.

Elmer Lach sera encore absent de l'alignement contre le Boston mais comme Buddy O'Connor a fait excellente figure en compagnie de Maurice Richard et de Toe Blake il sera de nouveau au centre samedi et il sera intéressant de voir la première ligne du Tricolore faire la lutte à la ligne "choucroute" composée de Schmidt, Dumart et Bauer.

Ce soir deux parties seront disputées dans le circuit Campbell alors que les Rangers iront visiter les Bruins, à Boston, et que les Flyers de Chicago recevront la visite des Ailes Rouges de Detroit.

Ces deux joutes n'apporteront aucun changement dans les trois premières places du circuit mais elles pourraient permettre aux Rangers et au Detroit de briser l'égalité qui existe actuellement pour la quatrième position car une victoire pour les Ailes Rouges permettrait au club de Jack Adams de passer en avant des Rangers si ces derniers perdent aux mains des Bruins, et la chose semble fort possible.

A tout événement on peut être assuré que dans les joutes de ce soir comme dans celles de samedi et de dimanche les adversaires tenteront l'impossible pour décrocher les honneurs de la victoire et ces joutes ne manqueront pas d'être intéressantes.

Les Braves ont annulé avec les Clippers

Valleyfield, 18. — Les Braves de Valleyfield ont fait un beau ralliement dans la troisième période de la joute d'hier soir en cette ville alors que le club local en venait aux prises avec les Clippers de Baltimore dans une rencontre pour le trophée Hamilton B. Wills, car les joueurs de Lucien Leduc sont venus d'en arrière pour annuler avec leurs rivaux de la Ligue des Etats-Unis. La partie prit fin par le compte de 3 à 3. Les Clippers semblaient devoir l'emporter facilement et l'on attendait même un blanchissage, car à la fin de la deuxième période les visiteurs menaient par 3 à 0, mais les Braves n'avaient pas dit leur dernier mot et lorsque l'engagement final débuta, les gars de Valleyfield se lancèrent résolument à l'attaque et peu à peu ils reprirrent le terrain perdu et à la grande satisfaction des spectateurs les Braves parvenaient à éviter l'échec lorsque Emberg, Bessette et Joannette comptèrent tour à tour pour annuler.

La ligne d'attaque formée de Don McIntosh, Hanon et Karakas s'est mise en évidence pour les Clippers de Baltimore en comptant les trois buts. Ces trois joueurs ont obtenu chacun un but tandis que Karakas a fourni deux assistances.

Composition des équipes:
BALTIMORE: Fréchette; Jamieson et Meyers; Vignane; Stoddard et Leblanc; R. Bessette; Bergeron, McIntosh, Hanon, Boisvert, Karakas et Schnarr.
VALLEYFIELD: Des-hènes; Robidas et Pidsodny; M. Bessette; Kovachuk et Emberg; Strain, Joannette, Magcan, Boyer, Richardson, Porteous, Anderson, Forgel.
Arbitres: Cadieux et Lalonde.

Table with 2 columns: Période and Score. Shows game progress for Braves vs Clippers.

Lucien Leduc a démissionné

Lucien Leduc, instructeur des Braves de Valleyfield, vient d'officialiser sa démission au bureau de direction et hier soir il n'a pas piloté son club contre les Clippers de Baltimore dans la joute des séries du trophée Hamilton B. Wills, et c'est le président du club, M. Arthur Vernet, qui dirigeait les joueurs du banc.

La démission de Lucien Leduc n'a pas encore été acceptée et on espère que le pilote des Braves reviendra sur sa décision, du moins pour terminer la saison.

Les joueurs ont été choisis

Melbourne, Australie, 17. — Le capitaine Walter Pate a déclaré que Jack Kramer, champion national des Etats-Unis en simples, Fk Parker, Ted Schroeder et Gardner Mulloy composeront l'équipe américaine dans la finale de la coupe Davis qui sera disputée ici, contre les Australiens, les 26 et 28 du courant.

Le National est défait par deux points

Deux intéressantes joutes furent jouées hier soir, au Forum, alors que les quatre premiers clubs du circuit junior en venaient aux prises dans des parties régulières de la Ligue. Le Canadien, qui même actuellement, a pu augmenter son avance en l'emportant sur le National par le compte de 5 à 3. Les porte-couleurs de Georges Mantha ont bataillé courageusement et ont fait une belle lutte aux meneurs, et ce n'est que dans la dernière minute du jeu que le Tricolore put s'assurer la palme contre les représentants de la Palestre de la rue Cherrier.

Dans l'autre rencontre à l'affiche le Lachine a eu raison du Royal et le vainqueur est passé en 3e place dans le classement avec l'avantage d'un point sur les joueurs de McGowan.

Lacroix, Vokey, Deneault et Sauvé ont enregistré les buts du Lachine, tandis que Bom Frampton et Neil Langill ont obtenu ceux du Royal. Roger Morrisette s'est surpassé dans les filets des Rapides de Lachine et il a eu le meilleur sur Herbie Kert.

Après la première partie, Alphonse Thérien, président de la Ligue Junior, a remis des chèques au Memorial Children's Hospital, à l'hôpital Ste-Justine et aux oeuvres de Father Ryan. Le président de la Ligue Junior a félicité tous ceux qui avaient collaboré à la soirée de gala du hockey junior, le mois dernier.

Table with 2 columns: Club and Score. Shows results for National vs Lachine and Lachine vs Royal.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Table with 2 columns: Club and Score. Shows results for various teams in the league.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Les Sénateurs viennent jouer au Forum demain

Les Rouyaux de Frank Carlin, qui n'ont pas encore oublié leur défaite de 6 à 1 aux mains des Carlarces de Shawinigan, dimanche dernier, quand ils ont baissé pavillon pour une 3e fois en quatre joutes contre les représentants de la ville de l'électricité ont tenu une longue pratique au Forum, hier soir.

Les joueurs de Frank Carlin n'ont pas trop goûté la défaite de dimanche et ils ont pris les choses absolument au sérieux durant la pratique d'hier. Ils ont tellement excellé même que Carlin n'a pu s'empêcher de dire à ses joueurs: "Souhaitez seulement que vous soyez aussi sérieux et aussi effectifs que cela jouteur, contre les Sénateurs d'Ottawa".

Oui, ce sont bien les Sénateurs d'Ottawa qui seront les visiteurs de demain soir, au Forum, quand les joueurs de Carlin joueront leur première partie régulière de la Ligue Senior au Forum, depuis le 28 novembre dernier, soit depuis trois semaines. Comme on le sait, c'est à cause du long engagement des Ice Capides au Forum que le Royal n'a pu jouer à cet endroit.

La joute de demain soir sera d'une grande importance. En effet, il s'agit d'une joute de quatre points, puisque les deux clubs occupent la 1ère et la 2e place dans la Ligue Senior sont aux prises et puisque un club devra perdre deux points tandis que son rival en gagnera deux.

Ces deux clubs voudront s'assurer la victoire. Le Royal a joué deux parties de moins que ses rivaux et une victoire demain lui sera fort profitable puisqu'il s'approcherait à deux points des leaders avec encore une joute de plus à jouer. L'Ottawa, enfin, sera sans les services de Jim McFadden et de Los Hickey, qui ont déserté le camp des Sénateurs depuis dimanche dernier et qui seraient actuellement à Buffalo ou à Houston, Texas.

Les Rouyaux ont remporté deux victoires et annulé une fois, contre les Sénateurs, en trois joutes, et c'est très difficile de demander mieux. Inutile de dire alors que les deux clubs feront l'impossible pour l'emporter et que les Rouyaux auront la tâche très difficile.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Le Cornwall a triomphé du club Verdun

Les Cougars de Cornwall ont eu raison des Aigles de Verdun, hier soir, dans une joute de la Ligue Provinciale de Hockey lorsque ces deux équipes en venaient aux prises à l'Auditorium de Verdun mais les visiteurs n'eurent pas la tâche facile car ce n'est que par la marge de deux points que les Cougars triomphèrent, le compte étant de 6 à 4 lorsque prit fin cette joute.

Marshall et Gardner furent sans contredit les étoiles des vainqueurs avec chacun deux buts tandis que les autres compteurs du Cornwall furent Dennison et Denny, Bourcier, Thériault, Vallières et Burr complétant les buts des Aigles.

Les Cougars prirent une avance de 2 à 0 dans la première période et portèrent cette avance à 5 à 1 dans la seconde reprise. Les Aigles firent beaucoup mieux dans la période finale quand ils réduisirent l'avance des visiteurs à 5 à 4, mais un dernier but des visiteurs à une demi-minute de la fin valut une victoire de 6 à 4 aux Cougars qui se sont approchés, grâce à leur victoire, à un seul point de la première place et des Rangers de Sherbrooke, les meneurs du circuit Comte.

CORNWALL. Buts: Wright; défenses, Batten et Creighton; centre, McEvoy; ailes, Dennison et Denny. Subs.: Proulx, Marshall, Bruning, Mallette, Gardner, Telkinen, Legris.

VERDUN: Lessor; Tremblay et Ward; Taminien; Bourcier, Burr; Terriault, Vallières, Gagnon, Planché, Tomalty et Bleu.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Les Juniors à l'affiche à l'Auditorium

Deux parties seront à l'affiche à l'Auditorium de Verdun, ce soir. Dans la première partie, les Maple Leafs de Verdun rencontreront le Wing Wheelers tandis que le Concordia sera opposé aux Cyclones dans la deuxième joute.

Les quatre clubs en lice feront l'impossible pour remporter la victoire afin d'améliorer leur position dans le classement.

Les Maple Leafs, qui n'ont pas fait sensation depuis le début de la saison, feront l'impossible pour infliger une défaite au Wing Wheelers afin de se rapprocher des meneurs. Arthur Thérien, instructeur du Verdun, a fait tenir quelques pratiques à ses joueurs et il espère les conduire à la victoire, ce soir.

Marcel Pelletier ou Gérard Martel sera dans les filets des Maple Leafs, ce soir. Raymond Léger, qui n'a pas participé à la joute de mercredi dernier contre le Canadien, sera également à son poste de meneur. Les joueurs de l'attaque sont: Gagnon, Cabana-Jodoim, tena aussi de sortir de sa léthargie.

Le Wing Wheelers, géré par Mickey Hennessey, a été très malchanceux depuis le début de la saison et il entend bien commencer une série victorieuse afin de se rapprocher des meneurs. Les espoirs du Wing Wheelers reposent sur Stan Dequoy, Callahan, Monroe, Marchessault, etc.

Dans la deuxième partie, le Concordia tentera de remporter sa première victoire de la saison, alors qu'il fera face aux Cyclones. Les meneurs du club de Sylvio Mantha ont pu faire depuis le début de la saison, fut d'annuler à deux reprises avec le Wing Wheelers. D'un autre côté, les Cyclones ont remporté deux victoires. On s'attend à un beau duel de gardiens de buts entre Robert Bleu, du Concordia, et Gump Worley, des Cyclones.

Vendredi soir, deux parties seront disputées à Lachine. Le Royal rencontrera le Wing Wheelers tandis que les Cyclones seront opposés aux Rapides.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Les Gaulois sont opposés aux Rapides

Les amateurs de hockey qui suivent les parties de la Ligue Provinciale de Hockey ne manqueront pas de se rendre à l'Aréna de Lachine ce soir pour être témoins du duel sportif que se livreront les Gaulois de Saint-Hyacinthe et les Rapides de Lachine car cette rencontre suscite beaucoup d'intérêt puisque les deux rivaux batailleront actuellement pour la quatrième position du circuit Comte. Les Rapides ont actuellement l'avantage d'un point sur les Gaulois mais si les gars de Saint-Hyacinthe l'emportent ce soir ils passeront devant les représentants de la Cité des Sports.

Ces deux clubs se sont livrés une belle lutte depuis le début de la saison et on s'attend à une autre contestée, ce soir, parce que ces deux équipes comptent sur des joueurs très combattifs. Les Rapides de Lachine sont toutefois favoris pour l'emporter ce soir sur les Gaulois. Ils aligneront trois solides joueurs de défense. Il s'agit de Jim McCurie, Marcel Laroche et Yvan Hamel. Charlie Phillips sera encore une semaine inactif. La ligne d'attaque formée avec Bernard Vinet-Bob Morin-André Perron sera également à son poste. Ce trio a fait sensation depuis environ deux semaines et il tentera de se mettre en évidence, ce soir. Le diminutif joueur de centre, Bob Morin, semble avoir repris sa bonne condition tandis que Vinet et Perron sont très dangereux près des filets du club adversaire.

La première ligne d'attaque sera formée avec Paul Gardner, Smiley Meronek et Les Ramsay, tandis que Dan Costigan, Don Maher et Sweede Paulsen évolueront sur la troisième ligne.

Paul Leclere sera de nouveau dans les filets des Rapides de Lachine et il sera ainsi opposé à son cousin, Guy, qui a remplacé Jean-Paul Renaud dans les buts des Gaulois de Saint-Hyacinthe. Guy Leclere a déjà fait fureur avec le Canadien Junior et il devrait être intéressant de le voir à l'oeuvre.

Guy Leclere sera protégé sur la défense par Marcel Despelette, Paul Longpré, Kuchinski et Rénéal Bonin. Oscar Aubuchon, Dick Kowcinak et Gerry Gravel évolueront sur la première d'attaque.

Parmi les autres joueurs d'avant on remarque: Paul Hébert, Polly Drouin, Fernand Glud, Jacques Préfontaine et quelques autres. Lors de la dernière partie entre ces deux clubs, le Lachine l'a difficilement emporté par 6 à 5.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Jeu de dames canadien

Le conseil de la "F.C.A.D.D." est à préparer un vrai gala damique suivi d'une soirée récréative pour le 26 janvier 1947. L'après-midi sera consacré au jeu de dames; il y aura concours-éclair de problèmes, simultanée de parties, rencontre amicale, etc. A 7 h. 30 un programme récréatif sera donné aux membres de la "Fédération" seulement. Les damistes ont appris avec regret le décès de M. Philippe Leduc, estimé vétéran de Valleyfield, P.Q. Les tournois "C" et "B" se continueront dimanche, le 22 au "Papineau".

Le match entre MM. Alb. Deslauriers et Georges Paquette fournit du jeu d'action rapide et les surprises tiennent les spectateurs en éveil. La 1ère partie a été nulle en 42 minutes; il y aura reprise dimanche, le 22 au "Papineau".

Les premières positions de la "Classique Kendall" sont chaudement disputées.

Woodcock gagne en trois rondes

Londres, 18. — Bruce Woodcock, champion poids-lourd de l'Empire britannique, a remporté la victoire par mise hors de combat technique sur Nisse Andresson, de Suède, à la troisième ronde de leur combat disputé à l'Aréna d'Harringay hier soir.

L'arbitre arrêta le match pour éviter à Andresson d'autres punitions après que Woodcock eut complètement bouché l'oeil gauche de son adversaire.

Cartes professionnelles ASSURANCE

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE. Nous invitons les communautés religieuses à se révaloir de nos services. 441 St-François-Xavier, Montréal. Tél. Marquette 2383-2384.

BREVETS D'INVENTION. MARQUES DE COMMERCE. Dessins de Fabrique en tous pays. MARION & MARION. Raymond A. Robit, J.-Alfred Bastien. 761 ouest, rue Ste-Catherine, MONTREAL.

Le St-Hyacinthe a été blanchi

Victoriaville, 18. — Les Tigres de Victoriaville ont eu facilement raison des Gaulois de St-Hyacinthe hier soir, car les champions de la Ligue Provinciale ont infligé un blanchissage à leurs rivaux en l'emportant par le compte de 3 à 0.

Par leur victoire d'hier les locaux se sont rapprochés des Raiders de Sherbrooke, meneurs actuels du circuit Comte, et ils ont consolidé leur position au troisième rang car, de leur côté, les Cougars de Cornwall sont sortis victorieux de leurs adversaires, les Aigles de Verdun.

Le gardien Nadeau, des vainqueurs, a joué une magnifique partie, de même que tous les joueurs du club de Roland Hébert. Les Saints ne furent pas déçus, mais les Tigres jouèrent de façon à peu près parfaite.

Rip Valenti fut le meilleur compte des vainqueurs avec deux buts, soit un dans la première période, assisté de Marcotte et Wray, et un autre dans la 3e période, avec l'aide des mêmes joueurs. Dussault comptait dans la 2e reprise avec l'aide de Larry Thibault et de Dussault.

Composition des équipes: SAINT-HYACINTHE: Laramée; Kusmiski et Despelette; Drouin; Gladu et Préfontaine; Bonin, Girard, Longpré, Aubuchon, Kowcinak, P. Hébert, Bouchard et Bourdon.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Triple triomphe des Lavallois

Dès la chute de la température, les collègues de Saint-Vincent de Paul ont repris leurs activités hivernales et ont décidé de céder à personne pour l'aménagement de leurs terrains de jeux, cinq de leurs six grandes patinoires présentaient déjà dimanche dernier une surface unie à souhait et sur trois d'entre elles, la victoire leur a souri.

Dans une partie régulière de l'Internationale de Laval, champion de l'an dernier, a défait le Ste-Marie. Nos colonnes ont déjà décrit cette partie.

Durant ce temps, le Laval juvénile, dans une joute excessivement contestée remportait une belle victoire sur le Gaudreault Transport. Un beau ralliement à la 3e période a assuré le victoire aux Lavallois pour qui, Ribérubé, Fortin, Pitre, La-belle et Giroux ont compté les buts tandis que Sauvé s'assura deux assistances. Les deux Bélanger, Deslauriers, Pitre ont brillé à la défense. Deguire dans les buts. Pour les visiteurs, Vallée, Latouche et Beaumont ont obtenu un point, mais l'étoile incontestée a été Laniel, un ancien de Laval, qui à la 2e période, par exemple, a impitoyablement bloqué 23 lancers, la plupart dangereux.

Sur une 3e glace, le Laval midjet a blanchi 6 à 0 le Cinderella, équipe prometteuse, qui faisait l'espoir de son ouverture et manquait un peu de cohésion. La rondelle fut mise au jeu par M. Gauthier, président. La ligne Brochu-Hotte-Contant s'est particulièrement distinguée. Brochu a pris deux points, Hôte, Daoust, Ponton, Lapointe les quatre autres. Bien protégé par Jeannequin, Pierre, Leclerc et Thibault, Hénuet a été solide dans ses filets. La défense des visiteurs s'est particulièrement fait valoir. Sans elle le pointage eût été bien supérieur.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Le hockey professionnel et amateur

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Arbitres: Mullins et Barrette.

Joute nulle entre Hershey et St-Louis

St-Louis, 18. — Le but enregistré par Pat McGravy, moins de deux minutes avant la fin de la troisième période, a épargné la défaite aux Flyers de St-Louis alors que ceux-ci étaient aux prises avec les Ours de Hershey, hier soir, dans une partie des séries régulières de la Ligue Américaine de Hockey, la seule à l'affiche dans le circuit Podoloff. Les deux clubs ont obtenu un résultat nul de 2 à 2.

Les Flyers de St-Louis étaient hier soir sous la direction de Bob Davidson, qui sera le pilote pour le reste de la saison succédant à Ralph Taylor.

HERSHEY — Buts: Bennett; défenses: Flaman, Branigan; centre: McGill; ailes: Cain, Bruce; subs.: Mario, Grondahl, Buller, N. McCattee, Martin, Gaudreault, Ronly, Babandon, Thompson, Rozzini.

ST-LOUIS — Buts: Highton; défenses: Bush, Clark; centre, Rimsdahl; ailes: Olson, Liscombe; Subs.: Irum, Gladu, McReavy, Hergert, J. McCattee, Robertson, Rossignol, Pozzo, Fraser, Baccari.

Arbitres: Rabbit McVeigh et Hugh McLean.

SOMMAIRE

Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention. ALBERT FOURNIER. 954 ST-CATHERINE MONTREAL.

COMPTABLES. Bélanger, Verner & Viger. Comptables Publics - Vérificateurs. 266 ouest, rue Saint-Jacques. PL. 6843; Montréal.

CARON & CARON. Comptables. Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemy Massé, L.S.C., C.A. 89, rue St-Jacques, MONTREAL. HArbour 3635.

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie. Comptables agréés - Chartered Accountants. Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A. A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A. Léon Ché, C.A. Gérard Maréchal, C.A. Lucien P. Bélar, C.A. Lionel Roussin, C.A. Jacques Anzers, C.A. Dollard Hot, C.A. Albert Gagnon, C.A. Raymond Fortin, C.A. Jean Lacroix, C.A. Guy Bourquin, C.A. Percy Auger, C.A. H. Bergouin, C.A. René Roy, C.A. Montréal. Québec. Rouyn.

P.-A. GAGNON & CIE. P.-A. Gagnon C.A., René Gagnon, C.A. Comptables agréés. Chartered Accountants. IMMEUBLE DES TRAMWAYS. 159 OUEST, RUE CRAIG. Tél. HArbour 5990.

Hurtubise & Richard. Comptables agréés. Léo-A. HURTUBISE, C.A. Gérard HURTUBISE, C.A. Maurice RICHARD, C.A. GEORGE R. MARTIN, C.A. 60 St-Jacques, Montréal 1. Téléphones: HA. 9562 - HA 8739.

Lucien VIAU, C.G.A., C.P.A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. Spécialité: Impôt sur le Revenu. 158, Craig ouest - Montréal.

LUCIEN D. VIAU, C.A. COMPTABLE AGREE. 4926, avenue Verdun. VERDUN. YOik 0642.

ASSURANCES. Compagnie d'Assurance sur la Vie. NARCISSE DUCHARME, Président. MONTREAL.



Mercredi, 18 décembre 1946

Programmes spéciaux

CBP, 10 h. 30 p.m. Poursuivant sa présentation d'artistes de renom, Radio-Canada fera entendre mercredi un artiste éminent de l'Ouest canadien, le chanteur Rimanozy, violoniste, M. de Rimanozy jouera la Valse Caprice, de Wieniawski...

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations (e.g., CBF-890, CMA-960, CMA-960) and their respective program schedules for Wednesday, Dec 18, 1946.

Jeudi, 19 décembre 1946

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations (e.g., CBF-890, CMA-960, CMA-960) and their respective program schedules for Thursday, Dec 19, 1946.

Programmes spéciaux

CBP, 7 h. Pour le 11e anniversaire de leurs concerts de Noël de Halifax à Vancouver, Radio-Canada vous invite à écouter les Petits Chanteurs de langue anglaise de l'École Lord Selkirk de Winnipeg...

CBP, 11 h. 30 p.m. La prochaine émission de l'histoire de la musique écoutée les faits de la chevalerie dans l'opéra. Pour illustrer ce cours, M. Frank Black a choisi dans l'oeuvre de Rossini l'ouverture de l'opéra Tancredi et dans l'oeuvre de Wagner le rêve d'Elisa de Lohengrin...



Le chœur Northern Electric répétant pour l'émission de Noël de l'heure Northern Electric. Ce programme sera entendu le lundi soir (23 décembre) sur les ondes des réseaux français de Radio-Canada...

Les obsèques du colonel Mackay

Avec tout l'apparat militaire Avec tout l'apparat réservé à un distingué militaire disparu, ont eu lieu, ces jours derniers, les funérailles du colonel François-Samuel Mackay, V.D., un ancien combattant du 65e régiment, aujourd'hui les Fusiliers Mont-Royal, et l'un des doyens du notariat de la province...

Habitation moderne au coût de \$6,000

Un usage rationnel des procédés et matériaux de construction les plus modernes peut permettre au salarié à revenu moyen de devenir propriétaire d'une agréable maisonnette offrant tout le confort désirable et un maximum de commodité pour une famille moyenne de quatre personnes.

Le service religieux fut célébré en l'église St-Georges par M. le chanoine Jacques Papineau, cousin du col. Mackay. Il était assisté de M. Emile Lépine, P.S.S., supérieur du collège de Montréal, et de M. l'abbé Henri Lauzon, M. l'abbé Francis Archambault, curé de St-Georges...

Journée d'étude sur l'hygiène scolaire

Samedi, le 21 décembre, se tiendra à Bedford, Missisquoi, une autre journée d'étude sur l'hygiène scolaire, organisée pour le personnel enseignant du district No 36, secteur de Bedford.

Cette journée d'étude fait partie d'une série de 12, qui se tiendront au cours de l'année scolaire 1945-46. Au cours du mois de novembre, 55 institutrices rurales se sont ainsi réunies à Bedford, pendant trois jours et ont étudié particulièrement l'organisation de l'hygiène physique et mentale.

Arrêté au moment où il tentait de voler

La police a arrêté de bonne heure, hier, Jean Desautels, 28 ans, sans adresse connue, alors que ce dernier tentait de s'introduire avec effraction dans le restaurant de M. Sylvio Mireault, au no 4076 est, Sainte-Catherine. Le voleur a été surpris à l'arrière du restaurant.

Deux évêques polonais déportés

La persécution de l'Eglise en Pologne

Rome, 18. — L'Osservatore Romano a récemment annoncé que le Vatican a été averti que deux évêques ruthéniens ont été déportés en Russie, au mois de juin dernier. Le journal étudie la situation faite au clergé de cette nationalité dans les diocèses de Przemysl et Lomza en Pologne.

Quant à donner neuf heures à l'évêque de Przemysl pour faire ses malles, dit le porte-parole, l'évêque a répondu qu'il ne partirait pour aucune considération, qu'il se ferait tuer, des soldats l'ont traîné dans la rue, battu et insulté.

«Même l'Eglise arménienne a connu de mauvais moments. Les chefs et les ouailles ont été dispersés. Un tribunal militaire soviétique, le 15 mars 1946, a condamné Mgr Kajetanowicz, un vicairé capitulaire, à dix ans de travaux forcés pour collaboration. On le tenait emprisonné depuis le 26 novembre 1946. Le chanoine Kwapiński, faible et incapable de travailler, a été condamné à dix ans de travaux forcés pour collaboration et l'abbé Romaskan a reçu une sentence de quinze ans.»

Entente renouvelée aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 18 (D.N.C.) — La ville et la compagnie de transport Saint-Maurice en sont venues à une entente pour le renouvellement de la franchise d'autobus pour une période de dix autres années, à compter du 1er janvier 1947. Grâce au compromis accepté par les deux parties au cours d'une réunion du comité d'étude, la cité retirera de la compagnie une somme globale de \$50,000 d'ici le 31 décembre 1957, dont \$5,000 versés dès cette année, sous forme de contribution à l'entretien des rues, et \$4,500 payables le 1er mai de chaque année.

Six coups de feu tirés

M. Félix Godin, gardien de nuit, domicilié au no 2519, rue Frontenac, était à son travail, à la bijouterie Duncan, lorsque deux individus ont brisé la vitre de la porte, pour s'introduire à l'intérieur, dans le but évident de voler. Il leur a donné la chasse, armé qu'il était d'un revolver. Six coups de feu ont été tirés sans que les fuyards fussent atteints.

Arrêté au moment où il tentait de voler

La police a arrêté de bonne heure, hier, Jean Desautels, 28 ans, sans adresse connue, alors que ce dernier tentait de s'introduire avec effraction dans le restaurant de M. Sylvio Mireault, au no 4076 est, Sainte-Catherine. Le voleur a été surpris à l'arrière du restaurant.

Le parti paysan en Pologne

Varsovie, 18 (D'une dépêche du New York Times) — Le parti paysan, dirigé par M. Stanislas Mikolajczyk, vient d'émettre un manifeste en onze points. Il recommande la restauration des libertés civiles et la soumission de la police aux représentants du peuple.

Pour ce qui a trait à l'économie future et aux relations extérieures du pays, ce programme s'accorde avec une déclaration prononcée par le bloc social-communiste récemment, sauf qu'il exige le respect de la liberté personnelle, hors de quoi "il n'existe pas de démocratie possible".

Quant à la cordialité envers la Russie, le parti paysan a déclassé le bloc social-communiste. Il en a fait son premier point. L'autre l'a placé après l'indivisibilité des nouvelles frontières occidentales, établies sur les rivières Oder et Neisse. La stabilisation de nos nouvelles limites territoriales nous est "une garantie d'existence et de sécurité nationales".

Contrairement aux allégations communistes, le manifeste condamne toute violence politique et prône "une action politique sous contrôle social". Il repousse toute réaction clandestine, comme le lui reprochent ses adversaires. Le parti paysan a décidé de se présenter devant l'électorat comme indépendant "malgré toutes les difficultés que ce geste lui a occasionnées".

Amérique française

SOMMAIRE DE DECEMBRE 1946 Derniers temps... Pierre Baillargeon Histoire d'amour... Jean-Marc Légaré Initiation à la nuit... Jacques Rousseau Titine... Suzanne Patry Lorenzaccio... Chérubina Scarpaiegalla Le voleur... Jean-Paul Fugère Chronique de l'enseignement... François Hétel Chronique du théâtre... Chérubina Scarpaiegalla Politique... D'Iberville Fortier Chronique de la poésie... Chronique des livres... Au comptoir: \$0.35 Par la poste: \$0.38 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

REICH BROTHERS

68-70-72 rue De Bresoles, Montréal, Qué. NOUS VOUS INVITONS CORDIALEMENT A VISITER NOS SALLES D'EXHIBITION

De beaux volumes font toujours la joie des jeunes

MOINEAU LA PETITE LIBRAIRE — par T. Trilby — 220 p. \$1.25 \$1.30 UN PETIT ROI MALGRE LUI — par T. Trilby — 218 p. 1.25 1.30 UNE SAINTE DES DEMONS ET KIKI — par T. Trilby — 170 p. 1.25 1.30 CONTES BLANCS — par Marg. Tremblay — Photos H. Lavoie — 140 p. 1.00 1.05 BIBLIOTHEQUE DE SUZETTE: UNE PETITE FILLE TOMBEE DE LA LUNE — par Berthe Bernage — 125 p. 0.75 0.80 LA TUTELLE DE COUSINE LINOTTE — par Berthe Bernage — 128 p. 0.75 0.80 IL ETAIT UN PETIT PAGE — par Berthe Bernage — 127 p. 0.75 0.80 L'HISTOIRE D'UN PIERROT ET DE TROIS PETITES FILLES — par Berthe Bernage — 125 p. 0.75 0.80 LE BON DIEU ET LES TOUT-PETITS — Texte et illustrations de Suzanne Raymond — 76 p. 0.50 0.55 SAINTE BERNADETTE — par Béatrice Clément — 110 p. 0.60 0.65 SAINT JEAN BOSCO — par Béatrice Clément — 142 p. 0.60 0.65 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les dindons voleront haut cette année

Winnipeg, 18. — Les dindons voleront haut cette année mais les ménagères n'ont pas lieu de craindre car il ne s'agit ici que de ceux qui seront servis aux passagers d'Air-Canada. La tradition du plat national des Canadiens à l'occasion de Noël et du Jour de l'An sera ainsi continuée. A cette occasion, on servira dans les avions d'Air-Canada quelque 250 livres de dindon, 100 livres de tartes au fruit éminés, 70 livres de fromage, 30 livres de salade et 25 livres de mentes, et ces repas de Noël et du Jour de l'An se prendront jusqu'à 12,000 pieds dans les airs.

Les archives de folklore

En collaboration Recueil semestriel de TRADITIONS FRANÇAISES D'AMERIQUE dirigé par Luc Lacourcière Documents et études sur les moeurs, coutumes, croyances, légendes, contes, chansons, langue et arts populaires. Cartes — Illustrations — Hors-texte. Volume de 200 pages. Au comptoir: \$3.00 Par la poste: \$3.10 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Large advertisement for 'Cujard'hui' magazine. Features the title 'Cujard'hui' in a stylized font, 'DIGESTE FRANCAIS', and promotional text: '— VOUS OFFRE CHAQUE MOIS les MEILLEURS articles des MEILLEURES revues canadiennes, françaises et américaines — VOUS PERMET EN 100 PAGES de vous tenir au courant sans avoir à compiler des magazines d'imprimés — VOUS DONNE LA CHANCE d'offrir à vos amis un digeste de chez nous qui sait rivaliser avec les publications de l'étranger.' Includes contact information for René Girard, S.J. and the publisher Les Editions d'AUJOUR'HUI Enr.

PLateau 5151 — OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

A l'Association professionnelle des industriels

M. J.-A. Forand, de Plessisville, succède à M. Horace Boivin

Le nouveau bureau de direction a été élu hier soir à l'assemblée générale annuelle — Le rapport du secrétaire général — Activité intense de l'Association au cours de l'année écoulée — Protestation contre les Témoins de Jéhovah

L'Association Professionnelle des Industriels a tenu hier soir, au Club Canadien, son assemblée annuelle, au cours de laquelle les membres ont choisi leur nouveau bureau de direction.

Le nouveau président de l'Association est M. J.-A. Forand, de Plessisville, qui succède à M. Horace Boivin, maire de Granby. M. Boivin reste membre du bureau de direction. Le président du conseil d'administration, M. Eug. Gibeau, a été maintenu à son poste, de même que le secrétaire général, M. Marc Carrière.

Le résultat des élections a été le suivant: président: M. J.-A. Forand, Plessisville; président sortant de charge: M. Horace Boivin, maire de Granby; vice-président: M. Albert Thibault, de Grand-Mère; secrétaire-trésorier: M. Napoléon Latulippe, de Montréal; directeurs: MM. Ph. Béthard, de Montmagny; Omer Dufresne, de St-Pie de Bagot; Dollard Favreau, de Montréal; Aimé Sauvé, de Montréal; Lionel Kirouac, de Warwick; Antoine Dubuc, de Chicoutimi; Wilfrid Girouard, de St-Hyacinthe; W. Cliche, de Beauce.

Rapport annuel

Le secrétaire général, M. Marc Carrière, a présenté le rapport annuel de l'Association, l'A.P.I., à dit M. Carrière, a continué, conformément à sa charte, à promouvoir et à faire mieux connaître, dans les milieux manufacturiers, la conception chrétienne de la vie industrielle. Son rôle principal a été de diriger les esprits, transformer la mentalité souvent individualiste et égoïste des industriels, substituer à la méthode brutale de certains hommes d'affaires une méthode plus chrétienne et plus sociale.

Activité intense

L'Association a montré, cette année, une activité intense. Elle s'est d'abord imposée à l'attention du public de la province, du Canada, voire même des Etats-Unis. Les deux grands congrès patronaux qu'elle a organisés ont réuni quelque mille industriels venus de tous les coins de la province; ses attitudes doctrinales sur les problèmes du capital et du travail lui ont permis de prendre le premier rang dans le monde des relations ouvrières-patronales et syndico-patronales. Elle compte déjà trois régions, des plus actives dans les régions de Québec, du Saguenay et des Bois-Francs.

L'Association, dans ses assemblées générales ou régionales ou le nombre des industriels présents a sans cesse augmenté, a étudié et s'est efforcée d'appliquer la formule chrétienne dans les problèmes sociaux délicats que le syndicalisme, l'atelier fermé, la liberté syndicale, le salaire familial, les heures et conditions de travail, l'hygiène et la sécurité industrielles, l'analyse, la classification et l'évaluation des tâches, l'absentéisme, les boni de production, le roulement de la main-d'oeuvre, etc., etc. Tout en concentrant ses efforts sur l'éducation morale et sociale de ses membres, elle a collaboré très étroitement à la formation technique, morale et sociale des contremaîtres, en organisant plusieurs réunions de contremaîtres à l'emploi de ses membres; elle a, de plus, diffusé sa doctrine chez les ouvriers et elle a mis à leur disposition un cours par correspondance sur les relations industrielles, cours qui suivent avec beaucoup d'intérêt et d'assiduité au-delà des 300 ouvriers. Le magnifique résultat obtenu dans l'étude des problèmes sociaux de première importance, on le doit tout d'abord aux membres eux-mêmes qui ont manifesté un très bel esprit d'entraide et une très sincère collaboration, disposant de leur temps si précieux pour étudier, et approfondir la conception chrétienne du travail organisé et surtout de trouver les moyens pratiques de la vivre dans l'industrie. Il faut souligner ici, continue M. Carrière, le travail gigantesque, et combien laborieux parfois de notre dévoué avertisseur moral, le R. P. Emile Bouvier, que même l'épuisement physique n'arrêtait pas dans la besogne si difficile qu'il avait à accomplir. Le succès des nombreux assemblées, journées d'études et réunions plus intimes, nous le devons au dévouement de notre président général, M. Horace Boivin, à la ténacité de notre président du conseil d'administration qui tous connaissent sous le nom si aimable du "bon père Gibeau", et à tous les directeurs du conseil d'administration qui ont toujours répondu d'une façon si spontanée à l'appel du président.

L'un des principaux facteurs qui ont contribué au rayonnement de l'Association dans toutes les régions de la province, est la magnifique coopération des présidents des différentes régions: M. Therrien, du Saguenay, M. Emile Drolet, de

Québec, et M. Jean-Louis Héon, des Bois-Francs.

Aucune des quelque 200 réunions, générales, régionales ou spéciales, que l'Association a tenues n'aurait été possible sans l'entière coopération de tous les membres. Soulignons que le Président général a visité presque tous les centres de la Province; il a franchi les frontières pour faire connaître notre Association aux Etats-Unis. Il a enfin traversé les mers pour nous représenter auprès des associations sœurs de la France, de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse et de la Suède. Que dire maintenant des multiples voyages de M. Eugène Gibeau dans les régions des Bois-Francs, de Québec et du Saguenay, où sa parole si sincère a jeté le cri de ralliement à tous les industriels, contremaîtres et ouvriers désireux d'obtenir la vraie paix sociale. Forte de ses principes, l'Association ne reste pas dans la ligne des principes et de l'étude des problèmes sociaux, elle passe aussi aux réalisations pratiques. Par son secrétariat général, l'Association a fait durant l'année l'étude, la rédaction et la négociation de quelque 50 conventions collectives, sans compter les informations fournies aux industriels, non membres, sur la convention collective, les représentations aux Conseils Régional et National du Travail, à la Commission du Salaire minimum, à la Commission des Relations ouvrières et aux Ministères du Travail Provincial et Fédéral.

Le secrétariat général

Le Secrétariat général a de plus facilité à quelques membres, l'accès de certains marchés de matières premières, vu à la création de nouvelles industries, procédé à la réorganisation interne de certains autres, et enfin encouragé l'expansion de plusieurs. L'Association, par son secrétariat, a développé un service de comptabilité industrielle comprenant un service d'impôts et de règlements de successions. Par son service de relations industrielles, elle garde un contact continu avec la section des Relations Industrielles de l'Université de Montréal, et a dirigé des enquêtes sur le coût de la vie dans des régions déterminées; elle a trouvé les solutions à certains conflits ouvriers, et a développé un service de conciliation et d'arbitrage.

Le secrétariat général, par son service de bien-être social à l'usine, a organisé quelque 25 comités de coopération, 15 caisses de bien-être social, 10 cafétérias ou cantines d'usine; il a fourni, sur demande, des plans pour réunions de contremaîtres, plans de vacances, plans de coopératives d'achat, plans de coopération entre le Comité de bonne entente et le syndicat; il a aidé à la rédaction d'un journal d'usine et à l'organisation de fêtes champêtres pour les ouvriers de cette même usine. 25 industriels ont accordé cette année le repos intercalaire après consultation avec le secrétariat général.

Travail d'éducation

Il importe aussi de souligner le travail d'éducation que poursuit l'Association auprès des industriels, des contremaîtres, des ouvriers et du public en général, par son bulletin social des industriels, l'organe d'informations et de renseignements le plus précieux pour le patron. S'ajoute ensuite un service d'information publié chaque semaine dans le dessein de renseigner les industriels, aussi rapidement que possible sur les problèmes qui les intéressent tout particulièrement. L'association a été représentée par son avertisseur moral ou ses membres à quelque 25 congrès tenus tant dans la province de Québec que dans l'Ontario, les provinces de l'Ouest, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud.

Rappelons, dans le domaine universitaire, la création par l'Association d'une section des relations industrielles dont la direction a été confiée au R. P. Emile Bouvier, S.J. Cette section porte des fruits puisque déjà 6 étudiants ont eu leurs diplômes de maîtrise en relations industrielles; 4 sont au service de nos patrons à titre de directeurs de relations industrielles et 2 sont attachés au secrétariat général de l'A.P.I. La section compte déjà 60 jeunes gens qui étudient en vue de devenir des économistes du travail, des directeurs de relations industrielles, des directeurs de personnel, des techniciens pour les associations patronales et ouvrières et des administrateurs de lois sociales et ouvrières. De plus, la section forme des directrices de service social industriel.

Enfin, la demande de ses membres, l'Association a organisé durant l'année trois retraites fermées, à Montréal, à Québec et à Chicoutimi; quelque 125 patrons y ont participé. Sur l'invitation des membres, l'aviseur moral a consacré les ouvriers au Sacré Coeur et béni les usines de quinze de nos patrons. Voilà, Messieurs, en quelques mots, le bilan résumé des activités de l'année qui se termine. Comme de l'année qui se termine, l'Association a déjà commencé à recueillir ce que les fondateurs ont semé, il y a à peine trois ans. La preuve n'en n'est-elle pas dans le fait que de plus en plus toutes les associations professionnelles viennent puiser dans nos principes et dans nos méthodes d'action la nouvelle orientation de leur organisation? En conclusion, il faut remercier la divine Providence d'avoir inspiré les fondateurs de notre mouvement patronal et implorons, pour aujourd'hui et demain, la protection divine sur notre jeune association, appelée à diriger les destinées économiques et sociales de notre province. Et, à tous ceux qui nous de-

UN "PARAPLUIE" POUR ELLE
est sûrement un cadeau pratique à celle qui n'en a pas.

... depuis madame qui doit chaque jour sortir pour les courses aux emplettes et chez les fournisseurs ...
jusqu'à la femme d'affaires qui sort aussi chaque jour à tous les temps ... il faut même plus d'un parapluie.

VOYEZ CES DIFFERENTS MODELES :

<p>a) EN RAYONNE carreaux de toutes sortes, différentes et nouvelles nuances. Chacun 5.95</p> <p>b) EN NYLON légèrement léger, nouveau en marine, brun, rouge, poignée originale en plastique. Fabrication canadienne. 7.50</p> <p>c) VARIETE de parapluies canadiens ou importés des Etats-Unis ... en rayonne ou en NYLON à plaids écossais ou fleuris, 7.95 quelques-uns avec long manche.</p>	<p>d) 16 BALEINES Parapluies en rayonne à plaid importation des Etats-Unis. Manches nouveaux, différents. 9.95</p> <p>e) SUR L'EPAULE ... se porte ce parapluie grâce à sa courroie en cuir genre bandoulière. En rayonne à plaids de teintes variées. 11.00</p> <p>f) AVEC SA GAINÉ ... en cuir reptilien imitant la peau de serpent ce parapluie est original en rayonne unie noir, marine ... 12.00</p>
---	--

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

manderont si l'éclatant succès qu'a remporté en si peu de temps l'A.P.I., tient du miracle, ou n'est qu'un feu de paille, nous pouvons répondre que toute action humaine basée sur la justice, la charité, l'amour, la fraternité, la collaboration et la coopération, est un feu ardent qui tire sa source dans le foyer si ardent du coeur des hommes de bonne volonté qui ont saisi toute la beauté et la valeur de la parole divine: Aimez-vous les uns les autres.

M. Horace Boivin

Le président sortant de charge, M. Horace Boivin, maire de Granby, a prononcé une brève allocution pour remercier tous ses collaborateurs, au cours de la période où il a présidé les destinées de l'Association et de l'intérêt qu'ils ont montré envers leur association. Il faut continuer, dit-il, pour faire de notre mouvement, non seulement une organisation locale, ou provinciale, mais nationale et même internationale, car les principes qui sont à la base de notre association peuvent être adaptés partout.

Le monde est bien malade actuellement, a continué M. Boivin, et je crois que nous avons la formule qui le guérira. Il faudra réaliser que l'ouvrier est un être humain, et le traiter comme tel. Les relations entre ouvriers et patrons n'en seront que meilleures.

M. Eugène Gibeau

M. Gibeau a adressé ses remerciements à M. Boivin qui a bien voulu

"Aujourd'hui"

Le Digeste Français

SOMMAIRE DE DECEMBRE 1946

Le nez de Cléopâtre, par Jean-Pierre Houle
 Vie — Dévotion — Jeunesse
 L'Oeuvre du Sixième Jour (Conte) — Marius Noël
 Le Miracle (Récit) — Collège et Famille
 ARTS — L'air: mon métier de trottinette — Band Leaders
 Louise Darios et ses tableaux — Le Quartier latin
 Henry Purcell — Message
 Histoire des boucles d'oreille — Le Passe-Temps

SCIENCES — Le coma barbiturique — La Gardie-malade
 Qu'advient-il de l'or? — La Gardie-malade
 L'oeil de l'armée — Montezuma
 SPORTS — Nos sports nationaux — La Vie au grand air
 Invitation au ski — La Revue populaire
 Fontaine de Jouvence — XXe Siècle
 SOCIOLOGIE et POLITIQUE — Logement et anarchie — Relations
 Puissance du cinéma — La Croix
 Délinquance juvénile et jeunesse — Catholice Mind
 L'Orientation fatale — L'Action nationale
 Molotov — Journal français du Mexique
 Campagne contre l'Espagne — Today's World

Jeu-test — Mots croisés — Concours — Entre nous.
 Au comptoir: \$0.25
 Par la poste: \$0.30
 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

accepter de diriger les destinées de l'association, lorsque son fondateur a été frappé par la maladie. La tâche à accomplir était gigantesque, a ajouté M. Gibeau, et M. Boivin a donné le meilleur de lui-même à cette tâche.

M. Gibeau a aussi demandé aux membres de porter un intérêt encore plus grand à l'association, si l'on veut qu'elle soit solide. Il faut aussi s'amender soi-même, d'abord, avant de vouloir travailler au changement de son voisin. C'est là la clé du succès.

M. J.-A. Forand

M. J.-A. Forand, le nouveau président, a remercié les membres de la confiance qu'ils avaient mise en lui en lui confiant l'importante fonction de président de l'association. Il a demandé la collaboration de tous pour que l'association aille toujours de l'avant.

Au cours de l'assemblée, on a discuté du projet du voyage en Europe, au début de l'été prochain. Ce voyage serait patronné par l'association et comprendrait une visite des centres patronaux de France, de Belgique, de Suède, du Danemark, de la Suisse et d'autres pays et enfin une audience privée avec le Souverain Pontife, à Rome. Le projet est encore à l'étude.

On a aussi adopté, à la fin de l'assemblée, une résolution de protestation contre la propagande insidieuse faite à la population du Québec par la secte des Témoins de Jéhovah. L'association félicite le premier ministre Duplessis pour la ferme attitude qu'il a prise dans cette circonstance.

Le R. P. Emile Bouvier, aviseur moral de l'association, et M. l'abbé Gérard Dion, aviseur moral de la section de Québec, ont aussi pris la parole au cours de cette assemblée.

Les municipalités seront déchargées de leurs dettes

Dans une causerie devant un groupe de citoyens de Valois, le gérant général de Verdun, M. J. R. French, le seul Canadien à jamais avoir été élu à la présidence de l'Association internationale des gérants de ville, a déclaré qu'il entrevoit le jour où les municipalités seraient déchargées de leurs dettes. "Je comprends, dit-il, qu'une nouvelle municipalité doive s'endetter pour gonner rapidement les services essentiels aux contribuables, mais elle remboursera facilement les montants empruntés si

son administration est véritablement efficace". Le conférencier a cité le cas de Verdun qui, dit-il, sera dégagé de toutes dettes en 1966 à la condition de ne pas recourir à de nouveaux emprunts. Le fait que cette municipalité n'a contracté aucun emprunt depuis plusieurs années démontre que ce n'est pas un simple rêve, mais une possibilité pratique.

Nouveau poste pour le T. R. P. Faust, O.F.M.

Washington, 18 (A.P.) — Un

porte-parole officiel du monastère français ici a rapporté, selon une information reçue de Rome, que le T. R. P. Mathias Faust, O.F.M., de New-York, a été nommé procureur général de l'Ordre des Frères Mineurs.

Le T. R. P. Faust occupe donc ainsi le second rang dans l'Ordre des Frères Mineurs. Il est présentement délégué général de l'Ordre, pour le continent nord-américain et les îles adjacentes. Son successeur à ce poste n'a pas encore été nommé.

Le supérieur général de l'Ordre, le T. R. P. Valentin Schaaf, est décédé le 1er décembre dernier. D'ici

l'élection du prochain supérieur général, soit dans cinq ans, les fonctions de supérieur général seront remplies, selon la constitution, par le T. R. P. Pacifico Perantoni, de la province de Venise, en Italie.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du travail: 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

PREMIER NAVIRE CONSTRUIT AU CANADA DEPUIS LA GUERRE



LORSQUE le "Canadian Cruiser" a quitté pour la première fois le port de Montréal, récemment, ses cales regorgeaient de produits canadiens destinés aux Antilles, un nouveau lien commercial a été forgé entre le Canada et les Antilles. Ce navire, le premier construit entièrement au Canada, symbolise bien le développement de l'industrie maritime au pays.

Le premier de trois navires similaires achetés de la Corporation des Biens de Guerre par la Canadian National Steamships, le "Canadian Cruiser" a été construit par la Canadian Vickers Limited à Montréal. Les deux autres, le "Canadian Constructor" construit par la Burrard Drydock Company, à Vancouver, et le "Canadian Challenger", construit par la Davie Shipbuilding Company, à Québec, doivent être remis bientôt à la Canadian National Steamships.

Les trois navires seront actionnés par les plus gros moteurs diesel jamais construits au Canada, ils sont capables d'une vitesse de 16 nœuds à l'heure. Ils renferment 16,000 pieds cubes d'espace frigorifique et leur cale a une capacité de 370,000 pieds cubes. A bord de chacun il y a place pour 12 passagers dans 5 cabines doubles et 2 cabines simples. Toutes ces cabines sont climatisées et sont pourvues d'une douche, d'une salle de toilette et d'eau courante.

Dans la photo du haut, le "Canadian Cruiser" part pour son premier voyage vers les Antilles. Inspecté officiellement avant d'être accepté par la compagnie, le photo du bas montre, de gauche à droite, M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., conseiller d'administration de la Canadian National (West Indies) Steamships, T. Rodgie McLagan, vice-président et gérant général de la Canadian Vickers Limited, R. C. Vaughan, C.M.G., président et directeur général, et R. B. Brennan, conseiller d'administration, de la Canadian National Steamships. Dans le médaillon, à gauche, le capitaine R. A. Clarke, gérant général de la C.N.S., et à droite, le commandant du "Canadian Cruiser", le capitaine H. Hubley, M.B.E., qui parcourt les mers depuis près de cinquante ans.

Adoptez
**Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,**
(limitée)
Qualité supérieure
Montréal

CHARBON
de première qualité
LIVRE
LE MÊME JOUR
W. MORNEAU
6310 DeGaspé TR. 6391